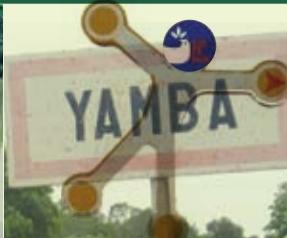


Si tu reçois un poisson, tu pourras manger un jour ;



si tu apprends à pêcher, tu mangeras toute ta vie !



Récépissé n° 2011-044/CAO/TGI-F/PF • ISSN 0796-8868

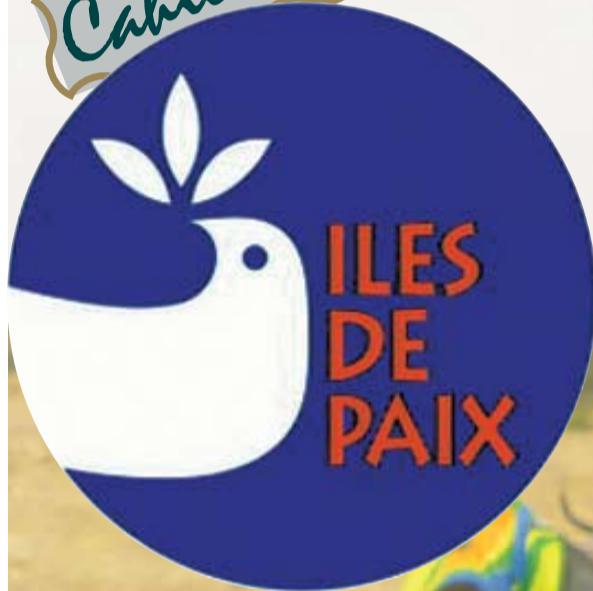
N° 13 • mars 2014 • Prix : 300 FCfa

Les Échos du Sahel

Journal régional d'informations, d'Intégration et de Développement • Tél. 40 77 77 18 • Fada N'Gourma

Puissions nous avoir le courage de changer ce qui peut l'être, la force d'accepter ce qui ne peut l'être,
la sagesse pour faire la différence entre les deux !

Cahier spécial



« L'heure est venue de quitter Yamba »

Lire p. 5



"Quand quelqu'un te donne de l'eau à boire,
de la bonne eau, c'est qu'il a préservé ta vie",
Ouoba Thomas du village de Bogolé (Yamba)

Installation du nouveau conseil municipal Nouveau blocage à Yamba

Malgré deux élections le donnant perdant, Henri Lompo reste un maire sortant qui ne sort pas depuis décembre 2012. Par correspondance, il a notifié au Haut-commissaire son indisponibilité pour une passation de service. Yamba va peut-être inaugurer l'ère des maires qu'on va installer en catimini, comme si la loi n'est pas de même rigueur pour tous les citoyens. La commune de Yamba attend toujours l'installation de son nouveau maire avec, en toile de fond le souvenir de l'impasse de 2012-2013. Lire p. 2

Concours d'excellence à l'école primaire

Un véritable clin d'œil
à l'inefficacité et à la fraude

Lire p. 15

Difficultés de fourniture d'électricité
dans la Tapoa

Cascade de nuisances méca-
niques sur le parc SONABEL
Diapaga-Kantchari-Tansarga

Lire p. 14



Quelques échos de la JNP/Fada 2014

Pour accueillir la JNP 2014, la ville de Fada est passée chez le coiffeur, le maire Moumouni Kocty passant un avis à une institution de la place pour la coupe de 40 caïcédrats, ces géants que la ville tient du temps des commandants de cercle français et que la majorité des Fadalais est "né trouvé" comme on dit. La JNP peut tout se permettre, même de bousculer le patrimoine forestier. Lire p. 4

Malgré la reprise des élections municipales, le 23 février dernier

Nouveau blocage à Yamba

La reprise des élections municipales, le 23 février dernier, dans la commune rurale de Yamba, province du Gourma a donné l'UPC vainqueur avec 29 conseillers contre 20 pour le CDP et 1 pour l'ADF/RDA. Près d'un mois plus tard, le 19 mars, a suivi le vote du bureau du conseil municipal qui a désigné Lombo Diadama de l'UPC comme président. Son installation, comme partout dans le pays où les élections ont connu une reprise, était attendu fin mars. Nous tendons vers fin avril et, le nouveau maire attend toujours. Yamba est de nouveau dans la confusion, encore sur cales, la situation est en train de pourrir et, cela doit être et peut être évitée avant d'arriver à des travers fâcheux.

Par Philibert Yentangou



Lombo Diadama, le nouveau maire attend de prendre service depuis sa victoire à l'issu des élections de février dernier.

Parce que Yonli Lamoudi, candidat du CDP, voulait accéder, sans vote, au poste de deuxième assesseur au Conseil régional de l'Est, au titre de la commune de Yamba, après avoir été battu lors du scrutin qui a désigné le premier assesseur, le prétexte est tout trouvé pour replonger dans l'impasse. Recours est posé à la Chambre administrative qui tranche le jeudi 27 mars, pour débouter le plaignant Yonli Lamoudi, en soutenant que tous les postes doivent passer au vote à bulletin secret. Voilà qui remettait de l'ordre dans la maison Yamba et permettait au Haut-commissaire d'installer le nouveau conseil municipal dont le président a été désigné le 19 mars dernier, en la personne de Lombo Diadama de l'Union pour le progrès et le changement (UPC). Du moins est-ce, ce qui devait être. De source proche de l'UPC à Yamba, il se dit que «le maire sortant a écrit au Haut-commissaire pour refuser de passer service». Toujours est-il que, jusqu'à l'heure où nous bouclions cette édition, aucune date n'est encore arrêtée pour la passation de service qui devrait autoriser le nouveau conseil municipal à prendre fonction. Comme on dit à Yamba, «le maire sortant veut encore nous faire rouler dans le vide». Dans le camp de l'UPC, vainqueur du double scrutin en 2012 et 2014, on dit ne pas comprendre pourquoi «chaque fois, on priviliege la position d'un individu, au mépris des intérêts de toute une commune. On priviliege les humeurs d'un individu et le tripotage électoral et, quand on parle d'impunité, on dit qu'on insulte les autorités. C'est le problème qui a plongé Yamba dans cette situation depuis 2012». De fait, depuis les élections du 2 décembre 2012 et, malgré la reprise du scrutin ce 23 février 2014, la commune rurale de Yamba, dans la province du Gourma, fait except-

tion dans la région de l'Est. Votre journal a sorti la pioche pour sonder dans le milieu des acteurs de ce dossier et vous donner des éléments d'appréciation de cette situation de confusion qui a alimenté les débats dans les grains et les maquis toute l'année 2013 et s'invite à nouveau dans l'actualité par la petite porte. Informer pour prévenir car, l'atmosphère devient chaque jour plus belliqueuse à Yamba. Au moment où nous mettions sous presse le dimanche 13 avril, de source proche du Haut-commissariat, il ressortait que par correspondance, Henri Lombo avait signifié sa ferme intention de ne pas se prêter aux exigences de la passation de service. Yamba va nous inaugurer l'installation à huis clos d'un maire.

L'impasse de 2012

Le responsable local du parti UPC rappelle qu'au soir du 2 décembre 2012, «les résultats du scrutin municipal donnaient l'UPC vainqueur avec 27 conseillers contre 22 pour le CDP. A la compilation des résultats au niveau de la CEPI, on fait un trucage et on retire deux conseillers de l'UPC du village de Dinyala, en faveur du CDP, pour réduire la marge. Nous avons présenté les P.V à tous les niveaux. Bref, avec cette nouvelle donne, nous allions à la mise en place du conseil municipal avec 25 conseillers pour l'UPC, 24 pour le CDP et 1 du MPA. L'élément qui a fait des siennes en son temps. Le CDP lui a acheté un portable et donné quelques francs pour quelques maigres galettes ... il a oublié qu'il hypothéquait l'avenir de ses enfants. Malgré tout, nous allons aux élections et nous gagnons avec une voix de différence. C'est alors que le maire sortant, Henri Lombo, s'est levé et s'est retiré de la salle avec ses conseillers. Ils sont allés à leur Q.G, vers le CEG et, de là il a téléphoné au Haut-commissaire. Ce dernier s'est effectivement déplacé pour venir voir ce qui se

passait. Nous lui avons dit que nous avons fait le premier vote, l'homme a perdu... Il dit, non, comme c'est comme ça, il faudra reprendre à la prochaine séance. Nous avons répondu au Haut-commissaire que nous n'avons vu aucun papier nous disant

que lorsqu'on fait un vote et que quelqu'un perd, il peut suspendre les travaux ou les faire recommencer parce qu'il a perdu. S'il a un papier du genre, nous allons reprendre sinon, pour nous, le vote a eu lieu, il y a eu un présidium, le premier P.V reste valable et on continue ; nous n'allons pas reprendre sauf pour désigner les autres membres du bureau. Toujours est-il que le

maire sortant a concocté son propre P.V. de constitution du bureau du conseil municipal (...) A la troisième séance, vers 16 heures, il a sorti son P.V. C'était devant les 50 conseillers de Yamba et des gendarmes au nombre de 10 dans la salle et, bien entendu le préfet Ouattara puisque c'est lui qui a réceptionné les deux P.V. Le préfet a fait suivre et, le Haut-commissaire a gardé notre P.V et a donné cours légal au P.V parallèle, parce que c'est ce P.V qui est allé avec bordereau au ministère».

Délégation spéciale

Commençait alors un ping-pong sans aboutissement entre les responsables locaux de l'UPC et le Haut-commissaire pour qui, dit-on «le vote s'était exprimé, 25 contre 25». Traduction : «dans le P.V parallèle concocté à la maison, le maire sortant s'était adjugé le vote du conseiller du MPA». Ce que l'UPC ne peut admettre. «Comme ça trainait» raconte-t-on toujours du côté de l'UPC, «nous nous sommes dits qu'il fallait porter l'affaire au niveau de l'administrateur régional, le Gouverneur. C'est alors que le Gouverneur nous a sorti notre P.V en disant qu'il est incomplet. Pourtant, les postes où il n'y avait personne, nous les avions réservés pour le CDP, en nous disant que dans

le cadre d'une réconciliation entre les fils d'une même commune, nous pourrions travailler ensemble. Or, on se trompait !». Le Gouverneur étant pour la conciliation, «nous avons proposé de retourner consulter la population en lui disant tout ce qui s'était passé comme manipulation. Le CDP a dit Non ! Les résultats sont partis à Ouaga, eux ils n'ont plus rien à voir. Nous avons complété notre P.V que nous avons remis au Gouverneur qui a transmis à Ouaga et le ministre se retrouvait avec deux P.V. Quand le Premier ministre est venu à Fada en mai dernier, nous l'avons interpellé sur la question et il nous a dit que le vote s'est exprimé 25 contre 25, il faut de la sagesse. Nous avons dit «Faa ! Nous avons préparé un écrit à son intention, les gens ont empêché qu'on arrive à lui. Nous sommes passé par Post'éclair avec son adresse. Même chose pour une lettre au ministre Jérôme

Le département de Yamba dans l'impasse

Le département de Yamba est situé à 30 km au nord de Fada N'Gourma. C'est le département qui tire la queue des six départements de la province du Gourma en matière d'infrastructures de développement. Le taux de scolarisation est le plus faible de la province malgré les énormes efforts des partenaires et les fonds alloués au département. Les 07 ans de communalisation, au lieu de permettre le décollage, a enfoncé les populations dans la misère et le désespoir. Les éleveurs ont été pillés par le Conseil Municipal ; pas de communiqué pour les animaux égarés. Le village de Yamba reste non loti bien que des subventions allant dans ce sens avaient été faites. L'état civil de cette commune ne fonctionnait pas par manque de Conseillers instruits. Le maire qui est le seul instruit du Conseil étant malade et impotent. Mais, voilà qu'au CDP de Yamba toute personne qui est au titulaire au moins du CEPE ne peut accéder. Les fonctionnaires de Yamba éprouvent d'énormes difficultés dans leurs relations avec la Mairie. On ne sait pas à quel titre le Secrétaire Général de CDP de Yamba qui n'est pas conseiller est toujours présent dans la salle du conseil. Mais voilà que le peuple de Yamba excédé a décidé, par la voie des urnes, donne 27 conseillers pour l'UPC, 22 pour le CDP et 1 pour le MPA. C'est que la machine de tripotage entre en service. Monsieur LOMPO Bapouguini Julien président de la CEPI du Gourma sera le grand conducteur de la machine à tripotouiller. Ainsi, il retire deux sièges de l'UPC du village de Nacouendougou-Dinyala qu'il attribue au CDP. Malgré tout, le maire sortant est battu aux élections du président du Conseil Municipal par le candidat de l'UPC de Yamba. Après dépouillement, il protesta sa défaite et tente de relancer à nouveau la machine de tripotage avec l'appui de certaines autorités administratives de la province. Le peuple innocent de Yamba mérite-t-il ce sort ? N'ont-ils pas droit à s'exprimer par la démocratie ? Doit-on leur imposer toujours des dirigeants tortionnaires ? Le peuple de Yamba dit non et regarde les plus hautes autorités de ce pays.

Par DIALLO Yombo Amadou
Éleveur dans le département de Yamba
Tél : 77 00 09 00

Bougouma, en détaillant tout ce qui s'était passé pour qu'on arrive à cette situation. C'est alors qu'on a envoyé une mission du CDP, de l'UPC et d'éléments du ministère de l'administration territoriale. Pour dire, «entendez-vous pour que la commune n'aille pas en délégation spéciale». Comme scénario, il a été proposé un partage du mandat. «Nous avons dit, OK ! Puisque chacun parle du bien de la commune, dans le partage du mandat, vu que l'autre a déjà fait 6 ans, nous allons commencer, faire nos 2 ans et demi et, lui il va terminer. Il a dit non ! Pas de partage ! On s'est séparé et on a déclaré qu'il y a impasse à Yamba». Tout le monde connaît la suite. Yamba a été placée sous délégation spéciale du préfet de département Onadja Aimée qui a l'avantage de l'expérience pour avoir été le maire de la commune urbaine de Pama. Dans l'intervalle, Henri Lombo, le maire CDP sortant est accusé par le camp adverse de faire de la résistance active «d'émettre des chèques pour ses propres besoins». Un échelon après l'autre, la population a porté son mécontentement jusqu'au premier magistrat du pays, Blaise Compaoré, Président du Faso. (Lire correspondances en fac-similé). ▀

BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

Yamba le 19/03/ 2013

Monsieur DIALLO Amadou Yombo
A Monsieur le président de l'autorité de contrôle
de l'Etat

**Objet : Détournement, vol, pillage à la Commune
de Yamba**

Monsieur le Contrôleur de l'Etat
C'est avec amertume que je vous adresse le cri de
secours d'une commune démunie de tout et où le
Maire s'est accapré, à son seul profit, toutes les
ressources financières mise à la disposition de la
commune par l'Etat et des autres partenaires au
développement. Je m'en vais vous décrire som-
mairement quelques uns des crimes commis ; les
éleveurs de Yamba ont été pillés à plus de Quatre
Vingt (80) bœufs, trente (30) ânes et plus d'une
centaine de petits ruminants sous prétexte que
c'est des animaux égarés ; des fonds alloués à la
commune pour le lotissement et la construction du
marché se sont volatilisés, le Maire Henri LOMPO
est spécialisé en blanchissement d'argent ; il remet
un chèque d'une Cinquantaine de Millions à des
ouvriers qui iront les verser dans leur compte en
Banque et faire ensuite des chèques au nom de
Henri LOMPO et la piste est ainsi effacée. Entre le
dernier semestre de 2012 à aujourd'hui, la dispari-
tion et le vol effectué sur le compte de la commune
de Yamba s'élève à plus de Quatorze Millions Qua-
tre Cent Mille (14 400 000) Francs CFA. Monsieur le
contrôleur d'Etat, il est inadmissible que l'impunité
aille jusqu'à ce point à Yamba. Le contribuable que
je suis refuse que le patrimoine commun soit per-
sonnalisé par un ou deux individus.

Un audit s'impose avant que la paix à Yamba ne
prenne un coup. Les autorités doivent prendre leur
courage à deux mains et faire face à leur respons-
abilité.

Par DIALLO Yombo Amadou
Eleveur dans le département de Yamba
Tél : 77 00 09 00

BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

Yamba le 02 mai 2013

L'ensemble des composantes
de la population de Yamba
A Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale
et de la Sécurité à Ouagadougou

Objet : lettre d'interpellation

Monsieur le Ministre,
Au lendemain des élections couplées du 02 décembre, la commune de Yamba dans la province du Gourma à l'instar des autres communes du Burkina Faso a vu la désignation de ses conseillers municipaux. Nonobstant les irrégularités qui ont entaché le scrutin dans cette commune, les populations sont restées sereines et ont utilisé, en son temps, la voie légale pour le dépôt de recours ; ce qui a conduit à la reprise des élections dans le village de Bonga ; mais, cependant, les deux sièges du parti UPC dans le village de Nacouendouogou-Dinyala frauduleusement attribués au CDP n'ont pas été remis au parti UPC pour rétablir le verdict réel des urnes. Au moment où le processus est achevé dans la presque totalité des communes, celle de Yamba traîne le pas et pour cause ; l'entêtement de Monsieur le Maire sortant de Yamba à ne pas reconnaître une fois de plus le verdict des urnes, le donnant perdant (confère les procès verbaux de mise en place du Conseil municipal du 07 mars 2013).

Nous sommes en démocratie et nul n'est au dessus de la loi. Face à la caporalisation délibérée du processus démocratique au niveau de Yamba, plusieurs missions de médiation ont été entreprises par le Gouverneur, les autorités coutumières et religieuses ainsi que des personnes ressources de Yamba ; mais toutes ont été vouées à l'échec. Le maire sortant n'obéissant qu'à sa seule et unique passion : rester Maire par tous les moyens (fraudes, faux et usage de faux, trucage des résultats, introduction dans l'Administration de procès verbaux pré-remplis à domicile) ; ces derniers seront transmis au Ministère par l'Administration qui en était informée, la Gendarmerie et Monsieur le Préfet de Yamba pouvant certifier cette déclaration.

Le Maire sortant tenant toujours des propos suivants : « La mairie est un puits que j'ai réalisé jusqu'à la nappe d'eau pour boire et je n'admet pas quelqu'un d'autre en profite, peu m'importe les raisons ». Selon le Maire sortant, la mairie revient de droit à leur famille et toute personne nourrissant l'ambition de gérer cette mairie, même par la voie des urnes l'apprendra à ses dépends. Ainsi, Monsieur le Ministre, nous, population de Yamba, soucieuse de préserver la quiétude sociale et le respect des institutions de l'Etat de droit, désapprouvons toute idée de placer la Commune de Yamba sous régime de délégation spéciale. Notre bureau de Conseil Municipal est au complet et rien ne peut justifier la mise de cette commune sous délégation spéciale. La démocratie doit triompher à Yamba comme partout ailleurs.

Toute entorse au verdict des urnes devait être passible de sanctions punitives.

Monsieur le Ministre, compte tenu que le maire a été déjà élu depuis le jeudi 07 mars 2013, nous sollicitons son installation dans les meilleurs délais ; trois (3) mois de retard, c'est déjà trop pour une Commune comme celle de Yamba qui tire déjà la queue des six (06) communes de la province du Gourma sinon du Burkina Faso.

Monsieur le Ministre, nous vous serions très reconnaissants de votre prompte réaction.
Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de notre profonde considération.

Ont signés

Voir les listes des signataires jointes en annexe

BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

Yamba le 05 Mai 2013

Objet : lettre d'interpellation

Monsieur le Premier Ministre,
Au lendemain des élections couplées du 02 Décembre 2012, la commune de Yamba dans la province du Gourma à l'instar des autres communes du Burkina Faso a vu la désignation de ses conseillers municipaux. Nonobstant les irrégularités qui ont entaché le scrutin dans cette commune, les populations sont restées sereines et ont utilisé, en son temps, la voie légale pour le dépôt de recours ; ce qui a conduit à la reprise des élections dans le village de Bonga ; mais, cependant, les deux sièges du parti UPC dans le village de Nacouendouogou-Dinyala frauduleusement attribués au CDP n'ont pas été remis au parti UPC pour rétablir le verdict réel des urnes. Au moment où le processus est achevé dans la presque totalité des communes, celle de Yamba traîne le pas et pour cause ; l'entêtement de Monsieur le Maire sortant de Yamba à ne pas reconnaître une fois de plus le verdict des urnes, le donnant perdant (confère les procès verbaux de mise en place du Conseil municipal du 07 mars 2013). Nous sommes en démocratie et nul n'est au dessus de la loi.

Face à la caporalisation délibérée du processus démocratique au niveau de Yamba, plusieurs missions de médiation ont été entreprises par le Gouverneur, les autorités coutumières et religieuses ainsi que des personnes ressources de Yamba ; mais toutes ont été vouées à l'échec. Le maire sortant n'obéissant qu'à sa seule et unique passion : rester Maire par tous les moyens (fraudes, faux et usage de faux, trucage des résultats, introduction dans l'Administration de procès verbaux pré-remplis à domicile) ; ces derniers seront transmis au Ministère par l'Administration qui en était informée, la Gendarmerie et Monsieur le Préfet de Yamba pouvant certifier cette déclaration.

Le Maire sortant tenant toujours des propos suivants : « La mairie est un puits que j'ai réalisé jusqu'à la nappe d'eau pour boire et je n'admet pas quelqu'un d'autre en profite, peu m'importe les raisons ». Selon le Maire sortant, la mairie revient de droit à leur famille et toute personne nourrissant l'ambition de gérer cette mairie, même par la voie des urnes l'apprendra à ses dépends. Ainsi, Monsieur le Premier Ministre, nous, population de Yamba, soucieuse de préserver la quiétude sociale et le respect des institutions de l'Etat de droit, désapprouvons toute idée de placer la Commune de Yamba sous régime de délégation spéciale. Notre bureau de Conseil Municipal est au complet et rien ne peut justifier la mise de cette commune sous délégation spéciale. La démocratie doit triompher à Yamba comme partout ailleurs.

Toute entorse au verdict des urnes devait être passible de sanctions punitives.

Le Haut-commissaire du Gourma est l'auteur de cette impasse : à plusieurs reprises, c'est lui qui a tenté d'annuler les votes déjà effectués pour favoriser Monsieur LOMPO Henri. C'est lui également qui a réclamé les procès verbaux parallèles remplis à domicile par Monsieur Lompo Henri et ses complices. Sur ces procès verbaux remplis à domicile, il est inscrit que le vote s'est effectué avec un résultat de 25 voix pour le candidat du CDP Henri LOMPO et 25 voix pour le candidat de l'UPC. C'est encore le même Haut-commissaire qui a acheminé ces procès verbaux remplis à domicile au Ministère avec pour objectif de faire gagner Henri LOMPO. Sur soutien du Haut-commissaire, le Maire sortant Henri LOMPO continue de représenter la Commune de Yamba dans les rencontres et les séminaires. Nous dénonçons ce fait. Si on persiste à vouloir nous imposer Henri LOMPO comme Maire au mépris du verdict des urnes, les auteurs de cette imposition seront responsables des conséquences qui en découlent.

Monsieur le Premier Ministre, compte tenu que le maire a été déjà élu depuis le jeudi 07 mars 2013, nous sollicitons son installation dans les meilleurs délais ; trois (3) mois de retard, c'est déjà trop pour une Commune comme celle de Yamba qui tire déjà la queue des six (06) communes de la province du Gourma sinon du Burkina Faso.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de notre profonde considération.

Ont signés

Voir les listes des signataires jointes en annexe

BURKINA FASO
Unité- Progrès-Justice

Yamba le 13 juillet 2013
La population de la commune rurale de yamba
 A Tout Partenaire Technique et Financier, Programme, Projets, ONG, Association du Burkina Faso

Objet : désapprobation et ferme condamnation de la participation du sieur LOMPO Henri comme Maire de Yamba

Mesdames et Messieurs les responsables,
 Nous, responsables de Yamba, désapprouvons et condamnons fermement le fait que le sieur Henri LOMPO continue de prendre part aux réunions, formations et rencontres diverses organisées à l'intention des communes disposant d'un conseil municipal légalement reconnu. A l'heure que nous écrivons cette note le sieur Henri LOMPO est centre Mariam Djouali où il prend part à la rencontre des Maires élus avec le programme Helvetas, alors qu'il n'a aucun mandat. Son mandat étant expiré depuis la proclamation des résultats des élections du 2 décembre 2012. Tout partenaire technique et financier qui décaisse des fonds sur la base de la signature du Sieur Henri LOMPO, le fait illégalement et pour le seul profit du sieur Henri LOMPO. La population de la commune de Yamba ne se sent pas concernée par ces décaissements qui ne parviendront pas aux vraies bénéficiaires que sont les populations. Le sieur Henri LOMPO continue de fonctionner sans mandat, grâce à la complicité de l'administration et au complot de l'Association des Maires de la région de l'Est présidée par le Maire de Diapangou. Pour plus d'explication, nous joignons la lettre que la population de Yamba a adressée à Monsieur le Haut commissaire du Gourma à cet effet. Le verdict des urnes étant la seule voie pour gérer le destin des populations. Nous population de Yamba condamnons fermement le fait que tous les partenaires techniques et financiers, ONG, programmes et projets continuent de prendre en compte la participation du sieur Henri LOMPO dont le mandat est expiré. Par le mandat passé, des partenaires ont financé pour le lotissement de Yamba à hauteur de deux mille (2000) parcelles. Le lotissement n'a pas eu lieu. Le PNGT a fait d'énormes efforts pour ne citer qu'eux ? Quel bilan vous a-t-il fait ? Doit-on continuer même dans l'illégalité à forcer l'enrichissement sur le dos des pauvres populations ? Nous, population de Yamba, désapprouvons et condamnons fermement ce fait et considérons complice toute structure qui continue d'accompagner le sieur Henri LOMPO dans son mépris de la légalité, dans la fronde qu'il a lancé aux autorités de ce pays que sont les deux (2) Ministres, à savoir celui de l'Administration territoriale et de la sécurité et celui de l'Aménagement du territoire. Nous comprenons qu'au CDP, il n'y a pas de discipline ni de civisme mais, qu'un seul individu ouvre tout et impose sa passion au détriment des intérêts de toute une population, c'est trop.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les responsables, l'expression de notre reconnaissance et nos sentiments distingués.

BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

Yamba le 30 Août 2013
Excellence, Monsieur le Président du Faso
 Nous, population de Yamba, nous avons l'honneur de vous faire part des préoccupations au sujet de notre commune en matière de développement et surtout de la paix sociale. En effet, la communalisation, au lieu d'impulser le développement et le bien être social qui en découle, a plongé la commune de Yamba dans la misère et la dégradation continue du climat social. Le premier mandat du conseil communal dirigé par le sieur Henri LOMPO a failli tourner au bain de sang dans la commune de Yamba, à cause du comportement dictatorial du sieur Henri LOMPO, alors Maire de la commune rurale de Yamba. Pour illustration, nous joignons les divers écrits faits à cet effet par nous, population de Yamba, bien entendu électeurs. Nous nous sommes adressés à l'administration mais, peine perdue. C'est une administration qui a affiché son choix pour le sieur Henri LOMPO sans condition aucune qui a d'ailleurs multiplié sa complicité en maintenant le sieur Henri LOMPO en fonction malgré l'expiration de son mandat depuis le 2 décembre 2012. Les maires de Fada N'Gourma et de Diapangou qui ont effectués la fraude avec le président de la CEPI de Fada, LOMPO B. Julien ont été les premiers auteurs de l'impasse de Yamba. Ils seront soutenus dans leur œuvre maléfique par le Haut Commissaire du Gourma, Alfred GOUBA (voir les divers écrits).

Excellence, Monsieur le Président du Faso, c'est face à cette situation sans d'autres voies de recours que nous, population de Yamba avons pris la décision de nous adresser à l'autorité suprême et premier magistrat de notre pays que vous êtes. Nous, population de Yamba, sollicitons votre bienveillance, votre attention pour que le pire soit évité à Yamba. Pour que l'administration cesse d'imposer un dictateur sans mandat à la commune qui a trop souffert et qui est la dernière des six (6) communes de la province du Gourma en matière de développement à cause du même sieur Henri LOMPO qui n'a présenté aucun bilan de ces six ans de mandat ; qui a pillé les vivres destinés à être vendus à prix social, a fait disparaître sans s'inquiéter les aides des partenaires techniques et financiers destinés aux réalisations de développement de la commune (lotissement, construction d'infrastructures diverses...). Excellence, Monsieur le Président du Faso, le peuple de Yamba sollicite votre bienveillance l'intervention pour que la démocratie soit la seule voie pour désigner les responsables à qui il voudrait confier la gestion de leurs projets de développement. Nous souhaitons que l'administration arrête de nous imposer le sieur Henri LOMPO sous aucun prétexte.

Veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Président du Faso, l'expression de notre haute considération.

Signataires, Voir liste jointe

Journée nationale du paysan/Fada N'Gourma 2014

Quelques échos de la JNP

Une JNP en pays Gourmantché, sans gulmacema

La surprise du chef a été la célébration de la Journée du paysan en pays Gourmantché, sans le gulmacema, "langue à 66,1% la plus parlée dans la région de l'Est" selon le dossier de presse de la JNP. Ceux qui ont fait le déplacement de la place du marché à bétail de Fada, le vendredi 11 avril pour le meeting de la JNP ont entendu des allocutions et autres discours du maître de cérémonie, en langue française avec traduction en Dioula, Mooré et Fulfuldé. Ce premier jour de la grande messe du chef de l'Etat avec les paysans, le public du Gulmu a pensé à un énorme oubli. Erreur, le lendemain samedi 12 avril au stade Nungu, lors du forum d'échanges directs entre le chef de l'Etat et les productrices et producteurs, le Gulmacema était de nouveau "oublié ?" Qu'importe le rang fait à la première langue de la région de l'Est, beaucoup pense que les échanges de cette JNP à Fada devaient se faire en Gulmacema et être traduits par la suite dans les autres langues locales du pays que sont le Dioula, le Mooré et le Fulfuldé et, enfin dans la langue officielle le Français. Pour la raison majeure que les productrices et producteurs de la région hôte de la JNP ne sont pas forcément ouverts au Dioula, au Mooré, au Fulfuldé et encore moins au Français. Le sentiment unanime est qu'à leur JNP, les paysans de la région de l'Est ont été linguistiquement exclus. C'est une gifle lourde infligée aux efforts de l'Association Tin Tua (ATT) dont la promotion du Gulmacema est l'un des étendards. Ce fut une occasion manquée pour nombre de notables du pays gourmantché pour faire valoir la noblesse du Gulmacema et sa primauté dans le Gulmu. La JNP s'est déclinée et déclamée dans le Gulmu sans le Gulmacema. Personne de ceux qui étaient attendus pour demander que la majorité des paysans de la région ne soit pas exclue des débats, n'a saisi l'occasion, ni le 11 avril au meeting, ni le 12 avril au forum, pour faire valoir la langue locale. Ni le Roi Kupiendié du Gulmu, ni le président du Conseil régional, ni le maire de la ville de Fada, ni le ministre Jean Coudiaty, ni le président du Conseil économique et social, Yonli Paramanga, pour ne citer que ceux-là, parmi les plus attendus pour demander, au besoin, d'assurer eux-mêmes la traduction et ainsi empêcher l'exclusion de nos braves paysans de la Gnagna, du Gourma, de la Komondjari, de la Kompienga et de la Tapoa. Tous, sans nul doute plus à l'aise avec le Gulmacema qu'avec le Français, le Dioula, le Mooré ou le Fulfuldé. Cette dernière langue étant celle qui devait étroitement accompagner le Gulmacema pour se faire entendre dans le Gulmu.

Ces "Paysans" en 4X4

Durant 4 jours, du 9 au 12 avril, la ville de Fada a battu le record de concentration de véhicules 4X4 et autres berlines de luxe. Qui aurait parié que nos paysans sont aussi équipés. Eux qui, bon an mal an, se plaignent d'être pauvre, de n'avoir même pas les moyens pour jeter la daba et s'offrir au moins le couple charrue-âne. Si nos paysans peuvent aussi aisément remplir la ville de 4X4, c'est qu'ils ont réellement émergé et qu'on est en droit de leur demander de réfléchir sur les défis de la transformation, thème de cette 17^e JNP. Ceux qui pensent que le défi qui crève l'œil est encore celui de l'autosuffisance alimentaire et donc de la production, doivent revoir leur copie.

La ration du paysan

Pour la JNP, nombre de paysans s'étaient mis à rêver en entendant que les hôtels et auberges de la ville étaient insuffisants pour caser tous les participants. Grâce à leur journée, ils allaient enfin pouvoir goûter aux douceurs du sommier d'un hôtel dans le froid carressant de l'air du blanc que crachent les climatiseurs. Désillusion ! Même avec le renfort des centres d'hébergement comme la Cité des régions, route de Bogandé, l'offre a été impuissante à loger les paysannes et paysans venus dans des véhicules climatisés. Les autres, les paysannes et paysans convoyés dans des cars où il fallait ouvrir à fond les vitres pour ne pas suffoquer, ont eu droit à une natte, un seau et une bouilloire pour s'accommoder dans les salles de classes des établissements scolaires dont la date des congés de Pâques avaient été harmonisées à cet effet avec la JNP. Ces paysans-là, ont également eu droit à un bol alimentaire de 600 F/jour, y compris l'eau, pour le petit déj; et deux fois 750 F/jour pour le déjeuner et le dîner. Les douceurs du confort pour le paysan à la Journée du paysan, ce sera pour une autre fois.

Déni des médias privés locaux et le chaud et le froid pour les confrères de Ouaga

Les médias privés de la région de l'Est qui compte 11 radios dont 4 à Fada et 2 journaux de presse écrite ont été royalement méprisés. Juste bon pour un spot et un communiqué. Leurs confrères des médias privés venus de Ouagadougou sur cooptation des dieux de la JNP ont pour leur part soufflé le chaud et le froid. Il s'en est fallu de peu qu'ils ne plient bagages dès le lendemain de leur arrivée, le jeudi 10 avril. Pour les apaiser quelque peu, le ministre de Maha Zougrana est passé les voir sur le cours de 21H 30 le vendredi 11 avril, sans son DCPM décrié, dans une des 2 villas où ils étaient entassés, avec une enveloppe de 300 000 F. Un simple pansement. Au nombre de 37, chacun a eu droit à 8 000 F, juste de quoi payer les 6 000 pour son hébergement et s'offrir 2 bières.

500 millions = 5 405 couplés charrues-ânes

Un demi milliard, c'est le montant officiel du budget consacré à la 17^e édition de la JNP à Fada N'Gourma. Un montant qui a poussé nombre de spéculateurs à sortir la calculette pour voir combien cette somme pouvait être utilisée pour réellement célébrer le paysan dans la région qui reçoit les festivités. Ainsi, au cours minimum actuel sur le marché du couplé charrue-âne, on aurait, charrue 17 500F et âne 75 000F : • avec 100 millions, au moins 1 081 couplés charrues-ânes. De quoi laisser un souvenir très concret aux paysans de la région des festivités qui se garderaient malgré tout une cagnotte de 400 millions pour le plaisir des paysans en 4X4. Si par bonheur, il était décidé de combler davantage les vrais paysans, avec les 500 millions, il y aurait au moins 5 405 couplés charrues-ânes à distribuer.

Si tu reçois un poisson, tu pourras manger un jour ;
si tu apprends à pêcher, tu mangeras toute ta vie !



Le maire de Yamba remettant à Nicolaas Bakker le présent de Sa Majesté Yendiéli, chef du Canton de Yamba : «en geste symbolique pour exprimer ma reconnaissance pour ce que Îles de Paix a réalisé dans mon canton».

«L'heure est venue de quitter la commune de Yamba»

Par G-M Bolouvi

Quand on a fait ensemble et en bonne entente un parcours de victoires et mis en terre des graines de promesses pour l'avenir, on ne peut se quitter en catimini. Îles de Paix et ses amis de la commune de Yamba ont consacré le mois de mars dernier à une tournée d'adieu. Avec 5 points de rendez-vous, afin de pouvoir associer tous les villages avec lesquels a été mené le combat pour un mieux vivre. Une rencontre avec les villageois pour «demander la route» en capitalisant les acquis qui, à jamais, feront en sorte qu'entre la population de tout le département de Yamba et l'ONG «Îles de Paix» s'instaure un «loin des yeux, dans le cœur».

La lutte contre la pauvreté a été menée avec tous depuis 2002, c'est avec tous que se fera le bilan d'adieu en 2014. En donnant rendez-vous aux villageois dans 5 villages retenus comme points de rencontre. A l'Est du département, à Dinyala pour le regroupement de 12 villages et, 7 à Bogolé, respectivement les 10 et 12 mars ; à Nayouri le 17 mars, pour 16 villages situés à l'Ouest ; à Sambialgou le 20 mars pour 7 villages du Nord et à Yamba le 25 mars pour 14 villages du Centre du département.

Ainsi, après 12 ans d'accompagnement, le moment est venu pour Îles de Paix de dire «*adieu et bonne continuation !*» à la population de la commune de Yamba. «*12 ans de développement communautaire bien mené et couronnés de succès multiples*» dira Dabiré Anselme, le chargé de programme de l'ONG Îles de Paix à Yamba, après que son collègue Tankoano Yentema, agent de développement ait refait, avec la population, le bilan par zone des réalisations dont un échantillon des impacts a été décliné par des bénéficiaires très émus. Ce mois de mars ayant été marqué, dans le calendrier politique, par la reprise des élections municipales à Yamba, il convenait de s'entendre sur le contexte. Des esprits trop zélés avaient effectivement associé le désengagement de l'ONG aux tribulations politiques d'après

les élections de décembre 2012, qui avaient valu à la commune de Yamba d'être placée sous délégation spéciale du préfet de département, pour n'avoir pas pu renouveler son conseil municipal. Le chef de l'équipe d'Îles de Paix à Yamba, Dabiré Anselme devait donc, à chaque rendez-vous, lever l'équivoque tendancieuse en expliquant que «*la stratégie d'intervention d'Îles de Paix est bâtie sur 10 ans d'activités intenses de développement et 2 ans de consolidation des acquis*». Ce que confirme en effet un décompte que toute l'assemblée pouvait effectuer : en se référant à la date d'arrivée à Yamba en 2002, l'ONG était officiellement au terme de son intervention en cette année 2014. «*Il s'agit donc d'une pure coïncidence*» indiquera le chargé de programme en rappelant que «*Îles de Paix ne fait pas la politique*». En effet, le propos de l'ONG belge est d'accompagner le développement de la population, partout où elle s'installe. En l'occurrence, en termes de bilan global dans la commune de Yamba, cet accompagnement est estimé à hauteur de 2 milliards de francs CFA «*y compris les contributions des bénéficiaires*» a tenu à mentionner Dabiré Anselme, avant de citer de manière non exhaustive :

- Une enveloppe de 320 000 000 FCFA pour la construction de 5 complexes scolaires à Bogolé, Onadjagouni, Koadifa-

gou, Sougoudou et Pendjamboula ; et leur équipement en tables-bancs, chaises, armoires et bureaux;

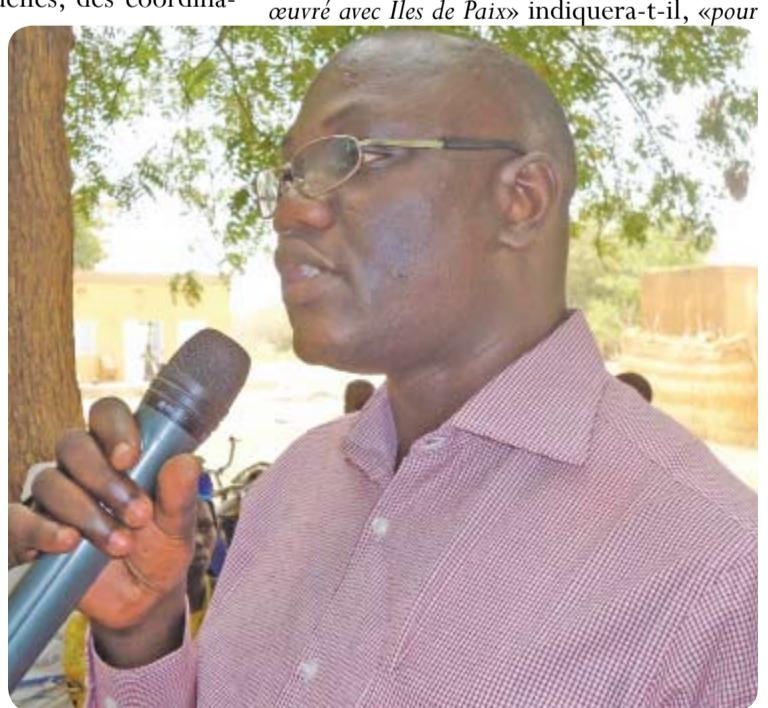
- 150 000 000 FCFA pour la construction du CEG de Yamba puis son extension en lycée départemental ;
- 65 000 000 FCFA pour la construction de 8 logements hors complexes, pour les enseignants ;
- 323 000 000 FCFA pour la réalisation de 43 forages ;
- 66 000 000 FCFA pour la réalisation de 110 hectares de bas-fonds dans 30 villages et quartiers ;
- 741 000 000 FCFA pour la construction des barrages de Sougoudou et de Baagou et pour le projet de développement associé de l'élevage ;
- 400 000 000 FCFA pour les formations et les études.

Outre les ressources financières mobilisées, en 12 ans d'intervention dans la commune de Yamba, l'ONG a déployé des ressources humaines parmi lesquelles, des coordinateurs, des chargés de programme et agents de développement «*qui se sont succédés à différents niveaux de l'ossature de l'équipe et ont apporté leur touche dans la conduite efficace du programme*». Ainsi, avant l'équipe actuelle constituée de Amsatou Tani, Yentema Tankoano, Diéyabidi Nioula, Anselme Dabiré et Nicolaas Bakker, il y a eu Olivier Genard, Gaël de Bellefroid, Ousséini Koudou-

gou, Sylvain Adout, Issouf Kaboré, Adrien Combari et Aïcha Yara.

Au-delà de ces 2 milliards de FCFA investis, le chargé de programme a surtout mis en relief la bonne participation des populations de la commune à l'effort de développement. Elles ont «*su adopter Îles de Paix et sa philosophie combien difficile à comprendre et à pratiquer*» congratulera-t-il avant de confier : «*nous estimons qu'elles savent désormais pêcher et, c'est pour cette raison que nous pouvons être fiers de les voir évoluer de façon autonome sur le chemin de leur développement*». En souhaitant que survive «*l'esprit de cohésion que nous avons développé ensemble*», il les a exhortés à «*prendre soins des ouvrages, bas-fonds, barrages, écoles, forages et, à veiller à leur utilisation judicieuse et durable*».

A ce propos, le chef de l'équipe d'Îles de Paix à Yamba, a souligné l'apport de l'Association pour le développement du département de Yamba (ADDY). L'association dirigée par Lompo Raphaël «*œuvré avec Îles de Paix*» indiquera-t-il, «*pour*



Anselme Dabiré: «il s'agit d'une pure coïncidence, Îles de Paix ne fait pas la politique»



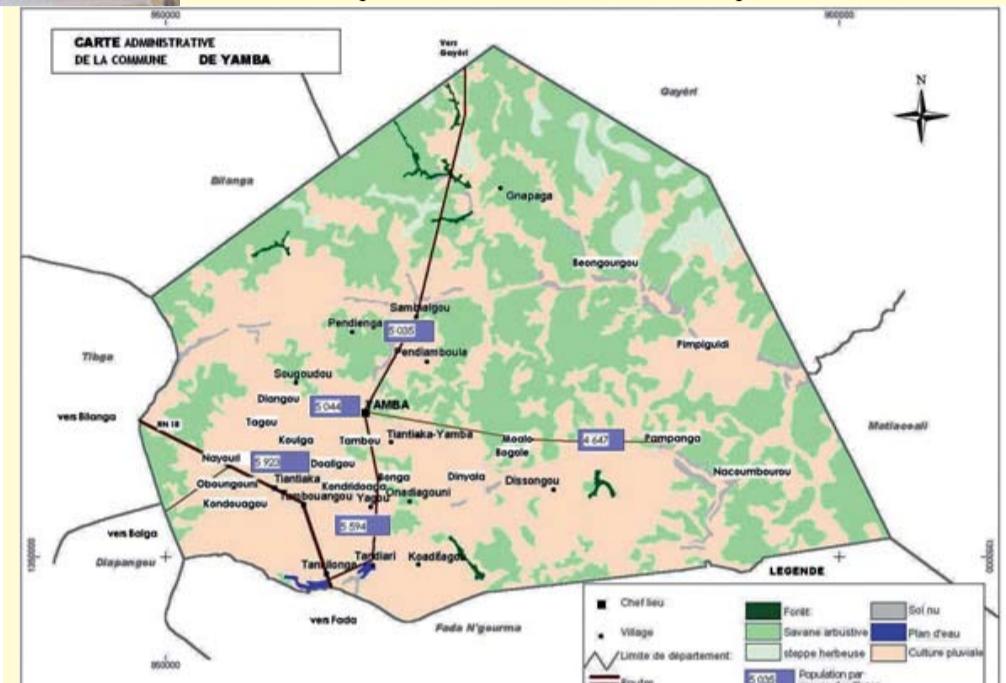
améliorer le taux d'accès des populations de la commune de Yamba à l'eau potable, en encadrant la réalisation de 43 forages et l'ingénierie sociale autour de leur gestion». L'après îles de Paix peut également compter avec l'Union départementale des producteurs de riz de Yamba (UDPRY). La structure est jeune mais, «très remontée», a qualifié Dabiré Anselme en lui souhaitant «courage et bon vent». Selon lui, l'UDPRY «a tous les atouts pour prendre la relève de notre accompagnement dans la riziculture». Le comité de gestion du barrage de Sougoudou, est aussi interpellé pour «une bonne poursuite dans les succès qu'il a toujours sus remporter contre vents et marées». Ces structures villageoises devraient pouvoir compter sur l'accompagnement «des services techniques, l'installation de l'agence de l'eau du Gourma et la mise en place prochaine du conseil municipal». Effectivement, l'autre atout pour une pérennisation des acquis, soulignera le chargé de programme d'îles de Paix à Yamba, c'est la présence dévouée des «services techniques déconcentrés de l'Etat». Ces derniers qu'il a présentés comme «les garants de la survie et de la durabilité de tous les ouvrages de la commune dont les réalisations d'îles de Paix». A cette mission, il associe également «les autorités administratives et coutumières, le conseil municipal». L'occasion pour lui de leur exprimer «les hommages et un grand merci» pour avoir «à chaque moment, soutenu (îles de Paix) dans la complexité de (ses) actions». La tournée du mois de mars aura rassuré les uns et les autres sur le succès de la rencontre et le cheminement, 12 ans durant, de la population de Yamba et

l'ONG belge îles de Paix. Elle est un pré-lude à la cérémonie officielle de clôture du programme prévue pour fin juin 2014. Ce qui laisse d'ici juin, indiquera Anselme Dabiré «une petite plage pour finaliser quelques activités comme le renforcement de trois derniers bas-fonds, notamment à Baagou, Kogbouli et Djanduali 2 ; l'accompagnement de l'UDPRY, la finalisation des activités d'accompagnement de l'ingénierie sociale autour de la gestion du barrage de Sougoudou, la caravane de visite des réalisations par les autorités régionales et provinciales, l'évaluation du programme». Une petite plage et encore beaucoup à faire mais, il sait pouvoir compter avec la population pour «une mobilisation constante à nos côtés pour les réussir comme à l'accoutumée».

En fait, îles de Paix ne sera jamais totalement parti de Yamba : «nous partons, mais nous sommes très peu loin de vous, que ce soit sur le plan géographique ou stratégique. Géographiquement, nous restons à Fada avec un programme qui couvre les communes de Diabo, Tibga, Gounghin et Baskouré. Sur le plan stratégique, notre intervention se référera toujours à votre expérience. Vos pairs de nos nouvelles zones d'intervention viendront prochainement à vous via des voyages d'échange tout au long de leur processus d'apprentissage». L'élève Yamba a réussi son mastère en développement, c'est l'effet îles de Paix. Comme prix d'excellence, Sa Majesté Yendiéli, chef du Canton de Yamba a offert un mouton au coordinateur Nicolaas Bakker, «non pas en cadeau mais, en geste symbolique pour exprimer ma reconnaissance pour ce que îles de Paix a réalisé dans mon canton».

Yamba en bref

Quand îles de Paix choisi de poser son baluchon à Yamba en 2002, le tableau est fort morose. Yamba, à 30 km au Nord-est de Fada N'Gourma, dans la province du Gourma est une commune rurale de près 1 500 km² de terre pas vraiment généreuse. Un terroir d'arbustes, de steppe herbeuse et de forêts galeries avec, toutefois, par endroit des sols propices à la culture pluviale ou maraîchère et à la pâture. Yamba, c'est aussi une pluviuosité de seulement 750 mm par an, deux cours d'eau



La méthode Îles de Paix

Le concret, le langage du peuple

Quand les gens sont meurtris par la précarité du quotidien et les incertitudes du lendemain, un seul langage leur est audible, celui du concret. Le langage que l'ONG belge «Îles de Paix» a parlé à la population de Yamba, un matin, il y a 12 ans, en 2002. L'ami qui l'a aidé à renverser les tendances, à s'offrir des perspectives.

A lors que la majorité des professionnels du développement, ONG, Projets, Programmes et OSC préposés à traquer la pauvreté dans la région de l'Est sont rapidement happés par la mode des ateliers, sensibilisation et autres parades dont l'impact est à chercher à la loupe, une minorité a choisi et su se maintenir dans les réponses concrètes aux facteurs de fragilité des populations. L'accompagnement par l'action concrète, pour apporter un mieux aux conditions de vie des populations, plutôt que la rhétorique propre à consolider l'épargne des consultants et techniciens des agences de développement. Cette preuve par l'action qui fait qu'on regrette votre départ quand bien même vous avez contribué à terrasser un cycle de stress lié au manque de presque tout. Après 12 ans dans la Commune de Yamba, ce département passé commune rurale à la faveur de la communalisation intégrale au Burkina, l'ONG Îles de Paix a bouclé un cycle d'intervention soldé non par des rapports d'activités mais, par des réalisations. Les gens voient et croient. Aussi simple que l'on dit que «*ventre vide n'a point d'oreille*». Le concret qui vous fait fondre en congratulations. Le langage le plus doux pour l'ouïe de personnes qui n'ont plus faim ni soif, en plus d'avoir des perspectives pour l'éducation de leurs enfants et leur activités agropastorales. Quand Îles de Paix convie donc le tout Yamba pour un bilan de désengagement, pour préparer son départ, parce que la population peut désormais affronter le quotidien et l'avenir sans accompagnement, l'émotion est festive. Comme le dit Combari Monique, «*nous devons plutôt fêter ce départ et prendre la résolution de bien continuer à pêcher pour ne jamais avoir à demander du poisson*». Cette femme de Nayouri, dans la Commune de Yamba, résume assez bien le double sentiment qui a fait sortir les populations de la Commune sur la place publique de leur village le mois de mars dernier, autant le lundi 17 à Nayouri que le lundi 10 à Dinalala, le mercredi 12 à Bogolé, le jeudi 20 à Sambialgou et le mardi 25 à Yamba, chef lieu du département.

Les femmes sont toute aise car, cerise sur le gâteau, elles ont goûté au microcrédit qui a permis à nombre d'entre elles de démarrer une activité économique pour

améliorer le quotidien de leurs familles. Enfin, en accompagnement au processus de la décentralisation, la population a eu droit à des campagnes d'information sur leurs droits et devoirs de citoyens dans le cadre du développement local. Mais, le plus grand mérite d'Îles de Paix à Yamba est d'avoir été constamment en phase avec son principe «*apprendre à pêcher plutôt que donner du poisson*».

Apprendre à pêcher

La communion entre la population de Yamba et Îles de Paix n'est pas fortuite. Elle est le produit d'une relation tissée sur la complémentarité des compétences qui consiste à accompagner dans le sens de détecter et rendre exploitable ce qui l'est dans le magma des contraintes qui rendent la vie difficile dans la commune. Le style d'approche d'Îles de Paix est un viatique vers l'autonomie : «*aider un paysan à améliorer les récoltes de ses champs plutôt que de lui offrir des sacs de riz. Ça prend plus de temps, c'est plus difficile, mais l'effet sera bien plus durable. Il produira plus de nourriture et gagnera de l'argent avec ses propres idées. Il s'en sortira longtemps parce qu'il aura appris à pêcher*. Fidèle à cette devise, Îles de Paix va rapidement à l'essentiel lorsqu'elle pose son baluchon à Yamba. Apporter des solutions concrètes et durables aux problèmes les plus contraignants pour le quotidien et inhibiteurs pour l'avenir de la population. Dans la Commune de Yamba, il est donc question de mobiliser la population pour s'attaquer concrètement et radicalement aux difficultés dans les domaines de l'alimentation, l'élevage, l'eau potable, l'école.

Se concilier la nature

Îles de Paix confirme son engagement à accompagner la population de Yamba en s'érigent une base fonctionnelle à Yamba dès 2002. Une équipe légère est affectée à cette mission de proximité. Si la population connaît à peine le coordinateur régional de l'ONG basé à Fada, elle adopte et fraternise rapidement avec Tankoano Yentema et Tani Amsatou, agents de développement qui vont désormais demeurer à Yamba et Nioula Diéyabidi le chauffeur commis aux navettes et Dabiré Anselme, le chargé de Programme, chef d'équipe.

Pour que la population puisse améliorer

sa ration alimentaire, l'équipe Îles de Paix entreprend de l'amener à travailler pour augmenter la production dans les champs et les potagers ; l'accompagne par la construction de barrages pour retenir l'eau de pluie et lui permettre d'arroser ses champs en saison sèche. Constituant alors une large équipe avec les agents d'Îles de Paix, la population retrousse ses manches et s'active dans l'aménagement de périmètres pourvus de moyens d'irrigation. A terme, elle améliore effectivement son alimentation quotidienne et se permet même le luxe de dégager des revenus par la vente des surplus sur les marchés locaux. Les barrages offrent une réserve d'eau disponible tout les 9 mois de saison sèche et permettent d'abreuver le bétail et d'irriguer les champs installés en aval. Les agriculteurs de la Commune de Yamba se发现 même des talents dans la culture du riz et des légumes, en plus de leur aisance naturelle dans celle des céréales traditionnelles. Avec le concours de l'équipe d'Îles de Paix, les bas-fonds sont domptés par des diguettes de pierre et de terre afin de retenir l'eau dans des cuvettes aménagées pour la culture du riz. Cette technique enchanter des producteurs tentés par une professionnalisation parce qu'ils peuvent dès lors obtenir des rendements de 4 tonnes à l'hectare contre 1,5 en riziculture pluviale traditionnelle. Ne reste plus à Îles de Paix omniprésent à leur côté qu'à leur donner un coup de manivelle avec un accompagnement de proximité : diffusion de semences de qualité, formations techniques, mise en place de pépinières et autres ingrédients pour faire de leurs amis de Yamba d'habiles pêcheurs.

Les éleveurs, nombreux dans la commune, portent également plus loin leurs perspectives par des formations sur les techniques de culture, de fauche et de conservation du fourrage et peuvent penser à développer une filière lait.

Réaliser des infrastructures

Avec la question de l'alimentation, il faut concomitamment gagner le défi de la soif. La population n'a pas accès à l'eau potable? Pas de demi-mesure, Îles de Paix s'engage à lui créer les conditions pour renverser la tendance. Réaliser des puits à grand diamètre, installer des forages d'eau potable et former des villageois à la réparation des pompes pour l'entretien et à la bonne gestion des infrastructures. Dès 2002, Îles de Paix s'y attelle et, à l'heure du bilan en cette année 2014, la population a accès à l'eau potable, tous les jours, toute l'année. Les villageois sont d'autant plus concernés par la préservation de leur source d'eau potable qu'ils ont participé au financement et aux travaux des ouvrages. Ils s'entendent donc pour mettre en place des comités de

gestion dont l'une des missions est de prélever des redevances pour assurer un fonds d'entretien et de maintenance. De même, pour la question d'accès des enfants à l'école, il a fallu prendre le taureau par les cornes, bâtir et équiper des écoles, construire des logements pour fixer les enseignants, viabiliser le tout par des forages d'eau potable et la réalisation de latrines. L'essentiel fonctionnel et opérationnel pour donner un fondement à la sensibilisation des familles sur l'importance de l'école. A l'heure du bilan avant le départ, la population retient qu'un jour est arrivée à Yamba une ONG nommée «Îles de Paix» avec laquelle elle a réussi à s'offrir des perspectives.►

Vision et missions



Îles de Paix est une ONG belge de développement fondée en 1962. Elle est pluraliste et agit sans attaché religieuse, philosophique, idéologique ou politique. En Afrique et en Amérique du Sud où elle intervient, Îles de Paix travaille au développement de zones rurales défavorisées à travers des projets portés par les populations locales. L'appui d'Îles de Paix est méthodologique, matériel et financier et s'étend, comme dans la commune de Yamba, sur une période de 12 ans. L'appui d'Îles de Paix est basé sur le dialogue et le self-help selon le célèbre proverbe : «*Si je reçois un poisson, je mangerai un jour. Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie*». Suivant cette vision, le poisson représente l'argent ou la nourriture que l'on pourrait apporter dans ces zones défavorisées. C'est une aide temporaire, qui n'est pas efficace à long terme. En revanche, apprendre à pêcher, c'est apprendre des techniques pour améliorer durablement l'agriculture et l'élevage, avoir plus de nourriture et augmenter ses revenus. C'est se former à l'entretien d'un forage, d'un puits pour avoir accès à de l'eau potable toute l'année. C'est, tout simplement, se forger une autonomie. Le financement des activités d'Îles de Paix provient de campagnes de récolte de fonds, de dons et legs, de cofinancements et subventions.

D'où vient le nom

«Îles de Paix» ?

Une «île de Paix» est une zone géographique limitée, une grosse commune par exemple. Les gens y sont confrontés aux mêmes problèmes. Sa taille est suffisante pour qu'on puisse y réaliser des actions d'une certaine ampleur et obtenir des résultats significatifs. Elle n'est pas trop vaste, afin que l'on puisse y travailler à l'échelle humaine, avec les gens. Selon Dominique Pire, le fondateur d'Îles de Paix, «*il n'y a peut-être aucune route plus sûre pour parvenir à la paix que celle qui part de petites îles et des oasis de bonté qui se multiplient constamment et qui, rassemblées, encercleront le monde*»►



Un barrage pour retenir l'eau de pluie et permettre d'arroser les champs en saison sèche.

Les réalisations de îles de Paix dans la commune de Yamba

2 049 707 125 F. CFA de réalisations



Un forage "îles de Paix" dans un quartier de Sambialgou

«Si je reçois un poisson, je mangerai un jour. Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie». Depuis 1962, cette réflexion de Dominique Pire, le fondateur d'îles de Paix, fait son chemin en Afrique et en Amérique du Sud. En 2002, îles de Paix arrivait dans la commune de Yamba. 12 ans plus tard en cette année 2014, et des réalisations d'un coût de plus de 2 milliards, les populations de cette commune du Gourma en sont témoins.

Le chargé de programme d'îles de Paix pour la commune de Yamba, Anselme Dabiré arrête la facture des réalisations à la somme de 2 milliards 49 millions 707 mille et 125 francs CFA mais, la note réelle doit aller très au-delà, si l'on s'entendait à facturer les 12 années d'intervention. Parce que la facture des réalisations ne prend pas en compte le contenu, très élastique et coûteux, de tout ce qu'il a fallu effectuer comme dépenses : depuis le sachet d'eau de 25 F jusqu'à l'achat, l'entretien et le carburant de la voiture et des motos de service, en passant par la base construite à Yamba et qui sera rétrocédée à la mairie, le mobilier, les frais de rafraîchissement et de restauration lors des assemblées avec les populations dans les villages, les frais de communication, la bureautique, etc. Indiscutablement, la note va bien au-delà des 2 milliards mais, il est vrai que seul a compté le résultat. En l'occurrence, les populations de la commune ont de quoi pêcher elles-mêmes leur

poisson et savent bien s'y prendre comme elles ont eu à le confirmer lors des ateliers de désengagement d'îles de Paix à Dinyala, Bogolé, Nayouri, Sambialgou et Yamba.

Réalisations dans le secteur de l'Education

- Construction de 5 complexes scolaires. Chaque complexe comprenant 3 salles de classes avec bureau-magasin, un équipement en tables-bancs, bureaux, armoires et chaises + 3 logements pour les enseignants avec latrines-douches + une latrine scolaire et un forage. Villages bénéficiaires : Bogolé, Onadjagouni, Koadifagou, Sougoudou et Pendjamboula, pour un coût estimé à 265 000 000 F. CFA
- Mise à disposition des autres écoles de la CEB de Yamba d'un équipement de 600 tables-bancs et, pour la nouvelle CEB, 5 bureaux, 10 chaises et 5 armoires. Bénéficiaires : 14 écoles de la CEB et le nouveau local de la CEB de Yamba, pour un coût estimé à 16 770 000 F. CFA
- Construction et extension du lycée dépar-

tamental de Yamba, soit 8 salles de classe avec magasin, un local administratif, 2 blocs latrines scolaires, 6 logements pour les enseignants, un forage et l'électrification de l'ensemble. Coût estimé à 168 000 000 F. CFA

• Construction de 8 logements hors complexes, pour les enseignants, dans les villages de Tembou, Yamba, Tambongou, Bonga (2 logements), Pimpigdou, Sambialgou, Nayouri, pour un coût estimé à 64 000 000 F. CFA

Réalisation de 43 forages communautaires dans 30 villages et quartiers de la commune, pour un coût estimé à 356 500 000 F. CFA

Réalisation dans le secteur de l'Agriculture

• Aménagement de 110 hectares de bas-fonds dans 30 villages et quartiers de la commune, pour un coût estimé à 65 400 000 F. CFA

Réalisations dans le secteur de l'Elevage

• Construction de 2 barrages et mise en œuvre du projet de développement de l'élevage dans les villages de Baagou et Sougoudou, pour un coût estimé à 739 000 000 F. CFA

• Construction d'un parc à vaccination muni d'une rampe d'embarquement à Yamba, pour un coût estimé à 8 037 125 F. CFA

• Construction d'un abattoir à Yamba pour un coût estimé à 7 000 000 F. CFA

En renforcement des capacités managériales

• Formations et réalisation d'études, de façon transversale dans toute la commune, à un coût estimé à 360 000 000 F. CFA.

L'effet «îles de Paix»

Les populations de Yamba se sont découvert des capacités et, c'est cela le capital que leur laisse îles de Paix. Ce qui compte, au-delà de ce qui a été réalisé, c'est la manière dont cela l'a été.

Partout où elle intervient, l'ONG îles de Paix souhaite voir les conditions de vie des populations s'améliorer pour longtemps et, les prépare à pouvoir poursuivre leur effort de développement par elles-mêmes, après son départ. Ainsi, sur le terrain, îles de Paix entreprend d'améliorer l'alimentation et augmenter les revenus des populations; facilite leur accès à des besoins de première nécessité comme l'eau potable par la réalisation de forages ou l'éducation par la construction de complexes scolaires ; et renforce leurs capacités de gouvernance et de participation citoyenne. Parce que «qui trop embrasse mal étreint», îles de Paix procède par projets à taille humaine en restant proche des populations. Travailant à petite échelle, îles de Paix touche et forme réellement les bénéficiaires, avec l'avantage que les voisins peuvent imiter car, les projets sont de taille accessible. îles de Paix favorise l'effet «tache d'huile», la possibilité de réplique. îles de Paix considère donc son intervention comme un petit coup de pouce de départ, en accompagnant le démarrage de projets identifiés et conduits par les bénéficiaires eux-mêmes ; si bien qu'au bout de leurs actions, les gens réalisent qu'ils sont responsables de leur réussite, convaincus de leur potentiel à s'en sortir par eux-mêmes. Certes, la construction d'un lycée ou d'une



Avec îles de Paix, les éleveurs ont appris des techniques de culture, de fauche et de conservation du fourrage.

Place aux bénéficiaires

Propos recueillis par G-M Bolouvi



A Dinyala

Lompo Pascal de Onadjacouni : "Îles de Paix a contribué énormément au développement de notre village. Nous avons eu jusqu'à deux forages. Nos enfants devaient parcourir des kilomètres pour se rendre à l'école. En 2009, Îles de Paix a résolu ce problème en nous construisant une école. Îles de Paix est comme un père pour nous. Son départ ne nous fait pas plaisir mais, en bon fils, nous ferons en sorte que ce qu'il nous laisse en héritage, en termes de réalisations et de conseils, soit bien géré et nous serve durablement".



pour trouver de l'eau à boire, c'était un problème. Aujourd'hui, avec 2 forages, la souffrance est du passé et nous avons juste le souvenir d'avoir souffert pour l'eau. Côté cuisine, nous ne demandons plus que les frais des condiments à notre mari car, avec nos rizières, nos greniers sont pleins de riz".

Ouoba Folpoua de Onadjacouni : "Je remercie Îles de Paix pour ce qu'elle a réalisé dans notre village pour nous mettre à l'aise. Nous vivons bien, nos conditions de vie ont été améliorées, tout est devenu plus facile pour la femme".

A Bogolé

Ouoba Thomas, président de l'Union départementale des producteurs de riz de Yamba (UDPRY) : "Quand quelqu'un te donne de l'eau à boire, de la bonne eau, c'est qu'il a préservé ta vie. Je félicite Îles de Paix pour ses forages. De même, pour la culture du riz, pour laquelle nous sommes devenus des experts. Îles de Paix nous a même appuyé pour la mise en place d'une union départementale des groupements de producteurs de riz de Yamba. Îles de Paix a construit tout ce qu'il faut pour donner une bonne éducation à nos enfants. Les voyages d'échanges nous ont ouvert les yeux et l'esprit afin que nous



comprendions beaucoup de choses et changions de comportement pour travailler au développement de notre village".

Jacques Lompo, catéchiste : "Je me souviens encore de notre premier contact avec Îles de Paix. Ils nous ont dit : «nous sommes des pêcheurs ; nous n'allons pas vous donner du poisson, nous allons vous apprendre à pêcher».

Aujourd'hui, je peux certifier que tout le monde ici a appris à pêcher avec Îles de Paix. Je demande à tous ici, de ne pas décevoir. Je voudrais que jamais plus nous n'ayons à tendre la main pour demander du poisson parce nous savons maintenant pêcher et nous avons ce qu'il faut pour le faire".

Bouari Touré, artisan réparateur de forage : "J'apprécie énormément la façon de travailler d'Îles de Paix. Ils nous ont donné de l'eau avec des forages et ont également pensé à la maintenance en formant des gens pour les réparations en cas de panne. C'est très important parce que cela ajoute à notre autonomie et donc concourt à notre développement. Nous n'aurons pas à courir à Fada où ailleurs pour réparer nos installations".

Sa majesté Telintuoruba, chef de Bogolé : "Je remercie Îles de Paix pour avoir sorti mon village

de la faim et de la soif. Autrefois, c'est l'eau des bas-fonds que nous buvions, avec tous les risques de maladies que cela suppose. Avec Îles de Paix, l'accès à l'eau potable est devenu une réalité dans ce village. Après la victoire sur l'eau, je tiens à souligner que c'est avec enthousiasme que j'ai retroussé mes manches pour l'aménagement de nos bas-fonds. Tout ne peut être dit ici et, les mots trahissent souvent les sentiments. Je remercie et bénit Îles de Paix pour tout ce qui a été fait pour notre bien-être".

A Nayouri

Combari Tagriyama : "Ce que Îles de Paix a fait chez nous est énorme. Nous ressentons son départ comme celui d'une bonne femme qui quitte son foyer. Les gens vont en souffrir mais, elle peut partir en se disant qu'elle a fait et bien fait ce qu'il y avait à faire. En remerciement, je demande à tous de bien gérer et préserver ce que Îles de Paix nous a donné et appris".

Combari Monique : "Le départ d'Îles de Paix ne peut pas être un motif de joie pour nous mais, nous serions malheureuses de pleurer parce que c'est un départ qui a été préparé. Comme un bon père, Îles de Paix nous laisse un héritage, après nous avoir appris à travailler et gagner notre pain. Je me rappelle qu'à notre premier contact,



Îles de Paix nous a dit que «si tu as un ami et que tu veux vraiment l'aider, il faut lui apprendre à pêcher plutôt que lui donner du poisson». C'est ce que Îles de Paix a fait avec nous et, c'est pourquoi je dis que, même si son départ ne nous comble pas de joie, se mettre à pleurer serait très injuste de notre part. Nous devons plutôt fêter ce départ et lui promettre de bien continuer à pêcher pour ne jamais avoir à demander du poisson».

A Sambialgou

Ouoba Noaga de Pendjamboula : «Nous souffrions beaucoup du manque d'eau jusqu'à l'arrivée d'Îles de Paix qui nous a réalisé un puits à grand diamètre et un forage. Comment ne pas mentionner également la construction d'un complexe scolaire. C'est vraiment inespéré pour un petit village. C'est avec un pincement au cœur que nous voyons partir Îles de Paix mais, nous étions prévenus dès le départ que l'accompagnement ne sera pas éternel. En revanche, nous pouvons faire en sorte que ce que Îles de Paix nous a apporté reste éternel. En tout cas, nos enfants et petits enfants vont également bénéficier de cet apport».



A Yamba

Sanga Djenabou de Yamba : «Il n'y a pas de comparaison possible entre notre situation avant l'arrivée d'Îles de Paix et notre condition actuelle de



vie. C'est avec Îles de Paix que nous avons appris à aménager et travailler dans les bas-fonds, faire des cultures de contre-saison, entreprendre des activités de microcrédits. Nous avons également bénéficié d'écoles pour nos enfants autant pour le primaire que pour le secondaire. Même nos enfants ont appris à travailler dans les bas-fonds et ne dépendent plus entièrement des parents pour leur argent de poche. Avec les voyages d'échanges, nous avons aussi beaucoup appris. Je ne pourrai citer tout ce que nous devons à Îles de Paix. Je demande juste à tous de s'unir pour sauvegarder les acquis et aller de l'avant».

Ouoba Bolenli de Yamba : «Îles de Paix

a toujours procédé de la bonne manière, en nous consultant sur nos besoins. Ainsi, elle s'est tout d'abord attaquée au problème du manque d'eau potable en réalisant des forages et des puits. Ensuite, l'accès à l'école pour nos enfants avec la construction d'écoles et de logements pour les enseignants. Après une autre consultation des populations, il a été question de l'exploitation de nos bas-fonds. Nous y travaillions mais, sans efficacité. Avec Îles de Paix, nous nous sommes spécialisés dans la culture du riz. Avec les voyages d'échanges nous avons découvert que d'autres personnes s'en sortaient mieux avec moins d'atouts que nous. Du coup, nous avons compris ce qu'il fallait faire pour mieux rentabiliser nos bas-fonds. Enfin, pour préparer son désengagement, Îles de Paix nous a orientés vers la constitution d'une Union des producteurs afin de préserver nos acquis».



Aimé Onadja, Préfet du département de Yamba



Je crois qu'en partant, l'ONG Îles de Paix a déjà mis en place les structures adéquates pour le suivi. J'en veux pour preuve la série de rencontres avec les services techniques et les bénéficiaires pour ce qui est du barrage de Sougoudou. Je note qu'après une décennie de présence dans la commune de Yamba, Îles de Paix a apporté un grand changement. Et c'est le langage que comprend la population : voir pour croire. Des réalisations ont été faites, c'est visible et cela s'est fait avec les bénéficiaires. Ces derniers sont donc au début et au cœur du changement puisqu'ils ont été consultés pour le choix de ce qu'il convenait de mettre en œuvre. Maintenant, Îles de Paix leur demande d'être également présents à la fin, en prenant en charge la gestion de la pérennité des réalisations. Pour ce faire, Îles de Paix a également entrepris le renforcement de leurs capacités et, ils sont donc préparés pour l'entretien de tout ce qui a été réalisé. Je crois que malgré le départ d'Îles de Paix, ils ne sont pas orphelins. Par ailleurs, avec la mise en place d'un nouveau conseil municipal, il y a une tutelle et la sensibilisation va continuer car, ces réalisations contribuent au développement de la commune. Enfin, il n'y a pas une bonne décentralisation sans un bon accompagnement des services déconcentrés de l'Etat. Nous avons demandé aux services techniques d'exercer un suivi et exhorté la population à les interroger chaque fois qu'il y aurait un problème».

Ils ont apprécié

Nicolaas Bakker, coordinateur régional, Îles de Paix



Nicolaas Bakker (à droite) en compagnie du nouveau maire de Yamba, Lombo Diadama.

«Qui veut aller vite, va seul son chemin et, qui veut aller loin, voyage en groupe». Nicolaas Bakker, le coordinateur régional d'Îles de Paix a été bien bref et très imagé, au départ et à l'arrivée de la tournée de désengagement, respectivement le 10 à Dinyala et le 25 mars à Yamba. Quand l'émotion vous empoigne...

Selon Nicolaas Bakker, l'ONG Îles de Paix seule n'aurait pu obtenir un résultat dans la commune de Yamba. Ainsi qu'il l'a donc relevé, «on a beaucoup parlé de ce que Îles de Paix a fait. Je dois dire qu'il a fallu cheminer ensemble, faire équipe avec la population, les services techniques, les autorités, tous les acteurs soucieux du développement de Yamba». Face donc à la population sortie en masse pour la tournée de désengagement, le coordinateur régional a rappelé un des fondamentaux d'Îles de Paix, en l'occurrence, «si on te donne un poisson, tu vas manger un jour. Si on t'apprend à pêcher, tu mangeras toute ta vie». Traduction : Îles de Paix va se retirer de la commune de Yamba, autant qu'il est vrai «qu'aucun élève ne reste toute sa vie sur les bancs de l'école ; aucun enfant ne reste toute sa vie sous le toit de ses parents». Une image pour atténuer la tristesse du vide que laisse Îles de Paix à Yamba, après 12 ans d'un voyage en commun. Une décennie qui ne peut s'effacer comme un dessin sur un tableau. Surtout lorsque cette décennie est matérialisée par des infrastructures vitales pour la population. Nicolaas Bakker, a fait parler l'émotion, soutenant «qu'aucune situation n'est permanente», exhortant la population à «un travail d'entretien et de gestion pour que les choses durent». Mais encore, l'heure du désengagement est également celle d'un nouvel engagement «maintenant, il va falloir se concentrer sur la manière de faire en sorte que les réalisations servent au développement de la commune». Parce qu'avec le désengagement, Yamba devient une «Île de Paix». En tout cas, la commune devra faire en sorte de devenir une école où viendront se ressourcer d'autres personnes en quête de Paix au modèle «Îles de Paix».

Sa Majesté, Yendiéli, chef du canton de Yamba

Quand Îles de Paix est arrivé à Yamba, nous avions soif. Le barrage avait cédé et, durant des années nous n'avions personne pour nous venir en aide. Îles de Paix a échangé avec nous et recueilli nos besoins prioritaires. Elle est intervenue tout d'abord au niveau du barrage et nous étions soulagé : Parce que la vie pour une population, c'est l'eau avant tout. Après la question de l'eau, et je ne parle pas des forages et des puits, il y a eu la question de l'éducation. Et notamment la difficulté à l'étape du secondaire. Îles de Paix a répondu avec un CEG, qu'elle a agrandi en lycée plus tard. Et, lorsque Îles de Paix construit une école, c'est en même temps avec une réponse pour le logement des enseignants et l'assainissement. Salles de cours, bâtiment administratif, équipements, logements pour enseignants, toilettes, forage. Îles de Paix n'intervient pas de manière partielle. Quand Îles de Paix s'attaque à un problème c'est avec une solution complète et pour toujours. Si nous avions un pouvoir de décision dans ce domaine, Îles de Paix ne bougerait pas de Yamba.

Maintenant, Îles de Paix s'en va. En tant que premier responsable je serai intransigeant sur le bon usage et l'entretien des réalisations afin que l'héritage de Îles de Paix vive à jamais à Yamba.



Réalisations de Iles de Paix dans la commune de Yamba

Dans le secteur de l'éducation

ZONE 1 DINYALA (12 villages)

Dinyala, Koadigou, Onadjagouni, Sabontenga, Bidigou, Tchalgou, Moalo, Koadifagou, Tambiga, Liboulini, Kinamoadou, Tambougou

A)- Type de réalisation : CEG et écoles primaires avec latrines-douches + forages + équipements

Village	Type d'infrastructure	Nombre de classes	Blocs latrines à 3/4 postes	Forages	Batiment Administratif	Equipement Tables-bancs bureau + armoires + chaises	Année de réalisation	Coût estimé
Onadjagouni	Complexe scolaire	3	1	1	0	120 TB + 4 bureaux + 10 chaises	2010	45 000 000
Koadifagou	Complexe scolaire	3	1	1	0	116 TB + 4 bureaux + 10 chaises	2010	45 000 000

B)- Type de réalisation : Logements avec latrines-douches

Village	Type d'infrastructure	Nombre de logements	Blocs latrines à 3/4 postes	Année de réalisation	Coût estimatif
Onadjagouni	F3	3	3	2010 et 2012	21 000 000
Koadifagou	F3	3	3	2010 et 2012	21 000 000

ZONE 2 BOGOLÉ (7 villages)

Bogolé, Pimpigdou, Dissongou, Tina, Balkiaga, Djandjancogli, Komondjoali

A)- Type de réalisation : CEG et écoles primaires avec latrines-douches + forages + équipements

Village	Type d'infrastructure	Nombre de classes	Blocs latrines à 3/4 postes	Forages	Batiment Administratif	Equipement Tables-bancs bureau + armoires + chaises	Année de réalisation	Coût estimé
Bogolé	Complexe scolaire équipé	3	1	0	0	105 TB + 4 bureaux + 10 chaises	2009	56 000 000

B)- Type de réalisation : Logements avec latrines-douches

Village	Type d'infrastructure	Nombre de logements	Blocs latrines à 3/4 postes	Année de réalisation	Coût estimé
Pimpigdou	F3	1	1	2005	7 000 000
Bogolé	F3	3	3	2009	21 000 000

ZONE 3 NAYOURI (15 villages)

Nayouri, Taagou, Kondouagou, Oboungouni, Tambongou, Sougoudou, Tandiyari, Tankilounga, Sandigou, Djanduali, Koulga, Tankiaka, Tuomonga, Djouma, Tiakpaga

A)- Type de réalisation : CEG et écoles primaires avec latrines-douches + forages + équipements

Village	Type d'infrastructure	Nombre de classes	Blocs latrines à 3/4 postes	Forages	Batiment Administratif	Equipement Tables-bancs bureau + armoires + chaises	Année de réalisation	Coût estimé
Sougoudou	Complexe scolaire équipé	3	1	1	0	110 TB + 4 bureaux + 10 chaises	2011	45 000 000

B)- Type de réalisation : Logements avec latrines-douches

Village	Type d'infrastructure	Nombre de logements	Blocs latrines à 3/4 postes	Année de réalisation	Coût estimé
Tambongou	F3	1	1	2010	7 000 000
Nayouri	F3	1	1	2010	7 000 000
Sougoudou	F3	3	3	2001 et 2012	21 000 000

ZONE 4 SAMBIALGOU (7 villages)

Sambialgou, Liboulini, Kiamou, Pendjamboula, Namontiari, Gnapaga, Fadji

A)- Type de réalisation : CEG et écoles primaires avec latrines-douches + forages + équipements

Village	Type d'infrastructure	Nombre de classes	Blocs latrines à 3/4 postes	Forages	Batiment Administratif	Equipement Tables-bancs bureau + armoires + chaises	Année de réalisation	Coût estimé
Pendjamboula	Complexe scolaire équipé	3	1	1	0	120 TB + 4 bureaux + 10 chaises	2012	46 000 000

B)- Type de réalisation : Logements avec latrines-douches

Village	Type d'infrastructure	Nombre de logements	Blocs latrines à 3/4 postes	Année de réalisation	Coût estimé
Sambialgou	F3	1	1	2005	7 000 000
Pendjamboula	F3	3	3	2012	21 000 000

ZONE 5 YAMBA (14 villages)

Yamba, Eboulgou, Djankongou, Doualigou, Bonga, Baagou, Pendjanga, Didikomba, Djengou, Tembou, Yagou, Koundridjoaga, Douanga, Bopieno

A)- Type de réalisation : CEG et écoles primaires avec latrines-douches + forages + équipements

Village	Type d'infrastructure	Nombre de classes	Blocs latrines à 3/4 postes	Forages	Batiment Administratif	Equipement Tables-bancs bureau + armoires + chaises	Année de réalisation	Coût estimé
Yamba	CEG équipé + électrification	8	2	1	1	300 TB + 8 bureaux + 20 chaises	2006 + extension en 2012	113 000 000

B)- Type de réalisation : Logements avec latrines-douches

Village	Type d'infrastructure	Nombre de logements	Blocs latrines à 3/4 postes	Année de réalisation	Coût estimé
Tembou	F3	1	1	2005	7 000 000
Bonga	F3	2	2	2006 et 2010	14 000 000
Yamba école	F3	1	1	2005	7 000 000
Yamba CEG	F3	5	1	2006 et 2012	35 000 000

Entre 2007 et 2012, Îles de paix a équipé des écoles de la commune avec un total de 360 tables-bancs, 10 chaises et bureaux et 10 armoires pour un coût total estimé à 10 000 000 F CFA. En l'occurrence les écoles des villages de Koulga, Bonga, Yamba, Dissongou, Taagou, Djouma, Tantiaka, Kondouagou, Sandigou et Nayouri.

Réalisations dans le secteur agricole : aménagement de 110 ha dans des bas-fonds pour la riziculture et le maraîchage

ZONE 1 DINYALA (12 villages)

Dinyala, Koadigou, Onadjagouni, Sabontenga, Bidigou, Tchalgou, Moalo, Koadifagou, Tambiga, Liboulini, Kinamoadou, Tambougou

Village	Surface aménagée en hectare (ha)	Nombre de promoteurs Hommes (H)/Femmes (F)
Dinyala	7,4 ha	95 H et 39 F
Koadigou	4,2 ha	29 H et 27 F
Onadjagouni	2,68 ha	20 F
Sabontenga	7,04 ha	27 H et 36 F
Bidigou	8,88 ha	67 H et 78 F
Tchalgou	4,55 ha	36 H et 38 F
Moalo	2,5 ha	16 H et 22 F

ZONE 2 BOGOLÉ (7 villages)

Bogolé, Pimpigdou, Dissongou, Tina, Balkiaga, Djandjancogli, Komondjoali

Village	Surface aménagée en hectare (ha)	Nombre de promoteurs Hommes (H)/Femmes (F)
Bogolé	5,3 ha	37 H et 55 F
Pimpigdou	9,31 ha	51 H et 44 F
Dissongou	2,45 ha	15 H et 12 F
Balkiaga	4,96 ha	32 H et 50 F
Djandjancogli	3,19 ha	11 H et 24 F

ZONE 3 NAYOURI (15 villages)

Nayouri, Taagou, Kondouagou, Oboungouni, Tambongou, Sougoudou, Tandiyari, Tankilounga, Sandigou, Djanduali, Koulga, Tantiaka, Tuomonga, Djouma, Tiakpaga

Village	Surface aménagée en hectare (ha)	Nombre de promoteurs Hommes (H)/Femmes (F)
Nayouri	2,4 ha	6 H et 61 F
Tambongou	3 ha	14 H et 3 F
Djandouali	9,3 ha	71 H et 28 F
Tankilounga	3,7 ha	46 H et 33 F
Sandigou	3,86 ha	32 H et 15 F

ZONE 4 SAMBIALGOU (7 villages)

Sambialgou, Liboulini, Kiamou, Pendjamboula, Namontiari, Gnapaga, Fadji

Village	Surface aménagée en hectare (ha)	Nombre de promoteurs Hommes (H)/Femmes (F)
Sambialgou	7,4 ha	95 H et 39 F
Liboulini	3,8 ha	5 ménages
Pendjanboula	4,5 ha	42 H et 36 F

ZONE 5 YAMBA (14 villages)

Yamba, Eboulgou, Djankongou, Doualigou, Bonga, Baagou, Pendjanga, Didicomba, Djengou, Tembou, Yagou, Koundridjoaga, Douanga, Bopieno

Village	Surface aménagée en hectare (ha)	Nombre de promoteurs Hommes (H)/Femmes (F)
Yamba	3,05 ha	26 H et 4 F
Eboulgou	2,98 ha	13 H et 7 F
Djancongou	6,8 ha	initiative individuelle
Doualigou	2,3 ha	25 H et 18 F
Bonga	3,5 ha	32 H et 46 F
Baagou	2,5 ha	13 H et 7 F
Douanga	5,3 ha	63 H et 70 F

NB : Comme aménagements agricoles, îles de Paix a également réalisé 1 périmètre maraîcher et 3 puits à grand diamètre à Baagou.



Maraîchage et culture de contre saison, ont amélioré l'alimentation des populations dans la commune de Yamba.

Fonds de microcrédits rotatifs (FMCR)

VILLAGE/SITE	Fonds initial en 2004	Nbre initial de femmes	Nbre femmes en 2009	Montant du fonds en 2009
BONGA/Bonga	240 000 920 000	36 de 2 GVF	42	700 000
TAMBOANGOU/Tamboangou-		57 (22-09-26) de 4GVF	138	500 000
Nayouri-Kondouagou				395 085
Total		93 de 6 GVF	180	908 694
				2 512 395

Réalisations dans le secteur de l'hydraulique : 46 forages

ZONE 1 DINYALA (12 villages)

Dinyala, Koadigou, Onadjagouni, Sabontenga, Bidigou, Tchalgou, Moalo, Koadifagou, Tambiga, Liboulini, Kinamoadou, Tambougou

Village	Nombre de forage
Dinyala	2
Onadjagouni	1
Moalo	2
Koadifagou	1
Tambiga	1
Kinamoadou	1
Tambougou	1

ZONE 2 BOGOLÉ (7 villages)

Bogolé, Pimpigdou, Dissongou, Tina, Balkiaga, Djandjancogli, Komondjoali

Village	Nombre de forage
Bogolé	1
Pimpigdou	3
Tina	2
Balkiaga	1

ZONE 3 NAYOURI (15 villages)

Nayouri, Taagou, Kondouagou, Oboungouni, Tambongou, Sougoudou, Tandiyari, Tankilounga, Sandigou, Djanduali, Koulga, Tantiaka, Tuomonga, Djouma, Tiakpaga

Village	Nombre de forage
Kondouagou	2
Tambongou	1
Sougoudou	1
Tankilounga	1
Koulga	2
Tantiaka	1
Djouma	2
Tambiga	1
Tiakpaga	1

ZONE 4 SAMBIALGOU (7 villages)

Sambialgou, Liboulini, Kiamou, Pendjamboula, Namontiari, Gnapaga, Fadji

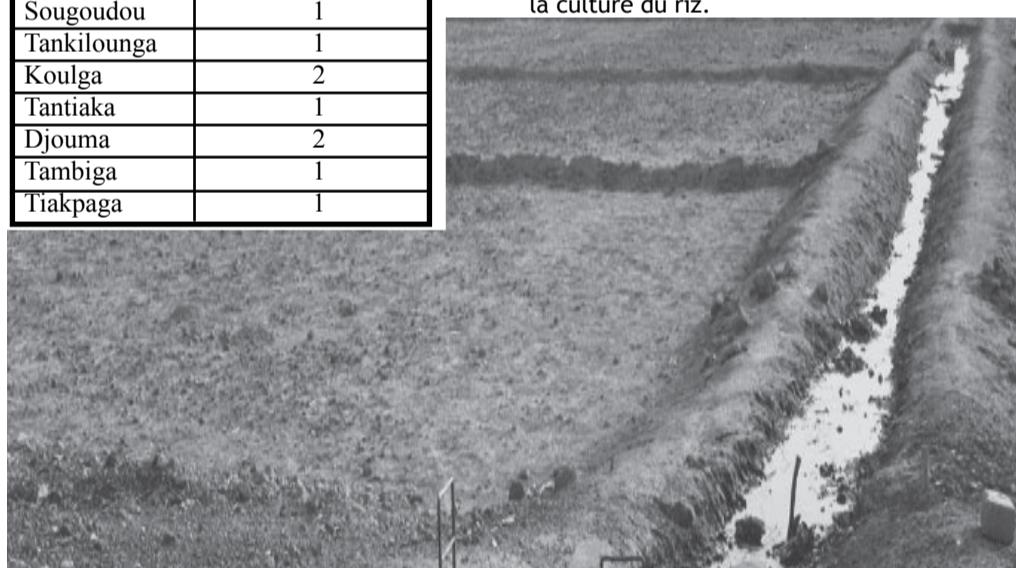
Village	Nombre de forage
Sambialgou	2
Pendjamboula	2
Kiamou	1
Fadji	1

ZONE 5 YAMBA (14 villages)

Yamba, Eboulgou, Djankongou, Doualigou, Bonga, Baagou, Pendjanga, Didicomba, Djengou, Tembou, Yagou, Koundridjoaga, Douanga, Bopieno

Village	Nombre de forage
Yamba	3
Djancongou	2
Bonga	1
Baagou	1
Didicomba	1
Yaagou	1
Kondridjoaga	1
Bopieno	1

Grâce à l'aménagement des bas-fonds, la population s'est découvert des talents dans la culture du riz.



Autres réalisations et notamment dans le secteur de l'élevage

Village	Type de réalisation	Nombre	Année
Yamba	Parc et rampe d'embarquement	1	2007
	Abattoir	1	2007
	Fenil	4 promoteurs	
	Aviculture	1 femme	
Baagou-Sougoudou-Yamba	Piste à bétail	plusieurs tronçons	2009
Bonga	Ruche	13	
	Fenil	6 promoteurs	
Djengou	Fenil	1 promoteur	
Baagou	Barrage pastoral	1	2004
	Périmètre maraîcher de 0,5 ha	1	2002
Sougoudou	Barrage pastoral	1	2002
Douanga	Puits à grand diamètre	1	2009
Pendjamboula	Puits à grand diamètre	1	2006
Koulga	Aviculture	2 femmes	
	Fenil (fourrage)	4 promoteurs	
Sambialgou	Fenil		

Remise de produits aux communes de la région de l'Est

Par Japhet Benyidoba

Le PDDC capitalise et diffuse des bonnes pratiques pour la gouvernance locale

Ce n'est pas tout de renforcer les capacités des acteurs de la décentralisation. Leur fournir des repères sur supports physiques afin que ce qui a été enseigné aujourd'hui puisse également servir demain, est une attention beaucoup plus utile à la continuité et pérennité dans les bonnes pratiques.

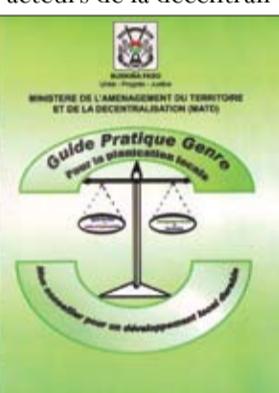
La promesse leur avait été faite à l'occasion de la rencontre de programmation opérationnelle des activités 2014 du PDDC, les 3 et 4 mars dernier, elle a été tenue le jeudi 20 mars 2014. Les acteurs de la décentralisation dans la région de l'Est ont pu voir et entrer en possession d'un kit d'une dizaine de produits, manuels illustrés et CD-Room, capitalisation de bonnes pratiques en matière de gouvernance locale.

Des documents élaborés par le Programme décentralisation/Développement communal (PDDC), en collaboration avec le ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MATD) dans le but d'accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la décentralisation.

Ces documents forts de la caution d'autres institutions et structures parmi lesquelles le ministère de l'Economie et des Finances,

les services techniques déconcentrés et les organisations faîtières des collectivités territoriales ont été solennellement remis à la représentante de la section régionale de l'Est de l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF), la conseillère régionale, ancien-nement maire de Piéla, madame Mano Baanhana.

La cérémonie de remise a été rehaussée par la présence d'une délégation du MATD et d'autorités administratives locales venues témoigner soutien et encouragement au PDDC. «Nous sommes heureux de les recevoir car, ils nous permettront d'améliorer nos prestations» a dit madame Mano Baanhana en soulignant que leur utilité sera fonction de l'appropriation de leur contenu par la grande famille des acteurs de la décentralisation. Elle interpellera de fait les maires, en confiant : «ils les mettent dans les tiroirs, cela ne profitera à personne». Daniel Biao, conseiller technique au

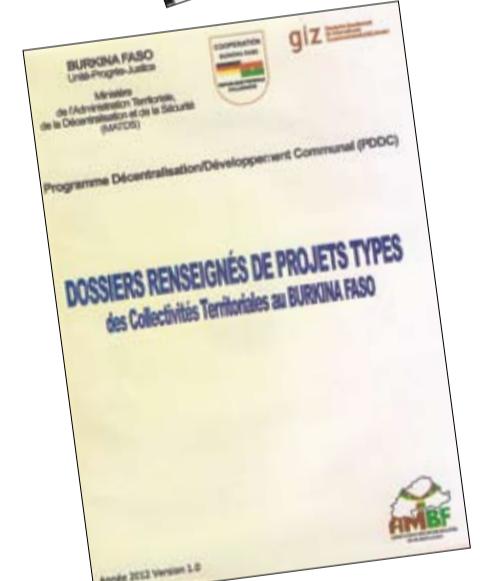
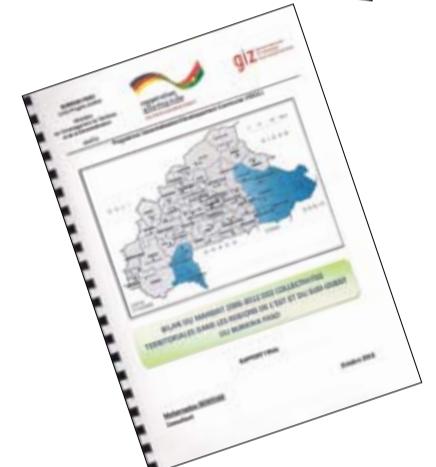


PDDC qui avait fait le déplacement depuis Ouagadougou corroborera en indiquant qu'au-delà des élus, ces produits devaient parvenir aux agents quotidiennement sollicités dans les prestations de services aux citoyens.

Le titre de chacun des documents est effectivement assez explicite quant à l'usage qui devra en être fait:

- Répertoire des principaux registres à tenir par les collectivités territoriales (CT) au Burkina Faso (CD-Room) ;
- 50 Questions-Réponses sur la passation des marchés publics des collectivités territoriales au Burkina Faso ;
- Guide pratique genre pour la planification locale ;
- Guide de la comptabilité matières des collectivités territoriales au Burkina Faso ;
- Manuel de suivi des PLD : Plans locaux de développement ;
- Recueil de modèles de documents accompagnant les budgets des collectivités territoriales ;
- Bilan du mandat 2006-2012 des collectivités territoriales dans les régions de l'Est et du Sud-Ouest du Burkina Faso ;
- Guide d'auto-évaluation des collectivités territoriales au Burkina Faso ;
- Recueil de

textes et glossaire des termes relatifs aux marchés publics, matrice des coûts de réalisation d'infrastructures socio-collectives dans les collectivités territoriales (CD-Room).▲



IN MEMORIAM ET INVITATION

"Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur"



1938 - 07 décembre 2013

Notre bien aimé
OUANGO

Kayabraogo Jacques

"Nul ne disparaît lorsque son souvenir demeure gravé dans nos coeurs"



La grande famille OUANGO à Tibga, Fada N'Gourma et Ouagadougou; la grande famille LOUARI à Nayouri, Fada N'Gourma et Ouagadougou; La veuve LOUARI Delphine à Tibga;

Les enfants: Laurent, catéchiste à la retraite à Tibga, Clément, Directeur de la Police municipale de Ouagadougou et de la Coordination des polices municipales du Burkina Faso, Emmanuel, transitaire à Ouagadougou;

Les oncles, les tantes, les cousins, les cousines, les petits enfants et les arrière-petits-enfants;

Les familles alliées: BALIMA, OUOBA, SOUBEIGA, SOMA, SAWADOGO, DAYAMBA;

Très touchés par les soutiens multiformes, expriment leur profonde gratitude à l'endroit de toutes celles et de tous ceux qui, de près ou de loin, leur ont manifesté leur compassion, leur amitié, leur sympathie lors du décès de leur frère, père, mari, beau-père, oncle, grand-père et arrière-grand-père:

**OUANGO
Kayabraogo Jacques**

Par ailleurs, ils vous prient d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme et vous convient par la même occasion à la messe qui sera célébrée le samedi 03 mai 2014 à 8H00 à l'église de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Tibga dans le Diocèse de Fada N'Gourma.

MERCI POUR VOS PRIÈRES

Les Échos du Sahel

Puissions nous avoir
**Le courage de changer ce qui peut l'être,
 la force d'accepter ce qui ne peut l'être,
 la sagesse pour faire la différence entre les deux !**

Difficultés de fourniture d'électricité dans la Tapoa

Par G-M Bolouvi



L'agence SONABEL et la salle des machines de Diapaga où les techniciens s'affairent pour relever le défi mécanique qui prive une ville comme Kantchari d'électricité et d'eau.



Cascade de nuisances mécaniques sur le parc SONABEL de Diapaga

Quand nous entrons à Diapaga, le dimanche 13 avril, sur le cours de 9 H, la ville est d'un calme de jour de deuil. Le deuil de l'électricité qui afflige ménages, commerces et services dans les villes de la Tapoa. Diapaga est en léthargie, comme la ville de Kantchari traversée trois quart d'heure plus tôt avec sa place du marché inhabituellement silencieuse. A Kantchari, le conseiller municipal et cadre de la COOPEL, Ouoba Dihouada Eloge, éprouve de plus en plus de mal à retenir une manifestation des clients de la Sonabel. De leur côté, Koné Adama, le directeur de la radio Tin Taani de Kantchari et son frère Maiga Amadou de radio Buayaba à Diapaga, s'entendent à donner une information apaisante. Ensemble, les deux re-

eurs notamment de la ville de Kantchari, la Tapoa expérimente des jours de privation d'électricité et d'inertie dans les activités. En effet, depuis près d'un mois, la Sonabel, la société nationale burkinabé d'électricité, n'arrive pas à fournir l'électricité de manière soutenue et régulière à ses clients de Diapaga, Tansarga et Kantchari. Cette dernière ville est particulièrement la plus touchée et la population multiplie les intentions de sit-in. En matière de perte dira Ouoba Eloge, conseiller municipal et membre de la COOPEL (coopérative d'électricité) de Kantchari, «*c'est une perte à tous les niveaux. L'électricité est un facteur de développement pour toute localité. Depuis que nous avons eu l'électricité à Kantchari, franchement, nous n'avons rien à envier à ceux de Fada ou Ouaga, parce qu'avec l'électricité on peut mener des activités. Depuis la rupture de la fourniture d'électricité, quand vous arrivez à Kantchari, rien ne fonctionne. Beaucoup de ménages vivaient avec le revenu de la vente d'eau fraîche mais, encore, les soudeurs, les moulins, toutes les activités marquent le pas, tournent au ralenti par manque d'électricité quand elles ne sont pas simplement suspendues. La situation est surtout aggravée par la rupture concomitante de l'approvisionnement en eau*». Perte également du côté du fournisseur d'électricité, ainsi que l'a confié le Directeur régional du Centre-Est Sonabel, Yarohoubalé Boni pour qui le sujet du jour consistait à venir «*s'adresser à la clientèle de la province de la Tapoa et, notamment, de Diapaga, Tansarga et Kantchari afin de leur présenter nos excuses pour les désagréments, au nom de la Direction générale et du directeur commercial et de la clientèle*». Pour cette mission, le DR Yarohoubalé Boni était accompagné de Ouédraogo Singnandwiligda, chef service gestion de la clientèle à la direction régionale et Ilboudo Pierre, chef du centre Sonabel de Diapaga. Ainsi que l'expliquera le DR Yarohoubalé sur les antennes de radio Buayaba de Diapaga, en synchronisation avec la radio Tin Taani de Kantchari, «*le problème est dû à une cascade de pannes survenues sur le parc Sonabel de Diapaga*». En rappel, le parc de Diapaga est constitué de quatre groupes électrogènes : deux groupes de 190 KVA chacun, un de 376 KVA et un dernier de 320. Soit un total de 1 076 KVA, correspondant à «*une pointe de 730 kilowatts*». Comme l'explique le DR, «*au moment où survenaient les pannes, nous étions à une utilisation de 72% du parc, soit une réserve de près de 28% qui devait toujours nous permettre de manœuvrer. Même en*



Ouoba Dihouada Eloge

sponsables ont reçu une mission de la direction régionale de la Sonabel conduite par le DR du Centre-Est Sonabel (DRCE), Yarohoubalé Boni. La rencontre a eu lieu dans le studio de la radio Buayaba de Diapaga. Rencontre d'explication de la malheureuse conjoncture. Rencontre également, dira le DR Yarohoubalé Boni pour «*s'excuser sincèrement auprès de notre clientèle des villes de la Tapoa que nous desservons, Diapaga, Tansarga et Kantchari*». Depuis février et suivant des délestages allant crescendo jusqu'à la cessation totale d'électricité dans certains sect-



Maiga Amadou de radio Buayaba



Le DRCE Yarohoubalé Boni (au centre), Ilboudo Pierre (à gauche) et Ouédraogo Singnandwiligda (à droite).



Konné Adama, directeur radio Tin Taani

période de pointe de la consommation en avril-mai, qui était de l'ordre de 600 kilowatts, nous sommes à 82% du parc donc toujours avec une réserve. Ce qui s'est alors passé, poursuit le DRCE, «*nous avons enregistré des pannes en cascade des différents groupes. D'abord, le 04 février 2014, le groupe n°4 qui est de 190 KVA, est tombé en panne et a été démonté et acheminé à Ouagadougou pour réparation. On avait toujours une marge de manœuvre avant d'atteindre la pointe de l'année. Malheureusement, le 19 mars 2014, à 20h 55mn, le plus grand groupe du parc, celui de 376 KVA est également tombé en panne. Du coup nous étions de nouveau en baisse de puissance*». Avec le 376 KVA et un 190 KVA hors d'usage, le parc est réduit à deux groupes l'un de 190 KVA et l'autre de 320. Pour faire face à cette situation confie le DRCE Yarohoubalé Boni, «*il fallait passer à l'alimentation tournante*» et notamment alimenter en priorité le service de santé et la station de l'Onea (Office de l'eau) à Diapaga. Pour ne rien arranger, «*le 26 mars 2014, à 14h, le second groupe le plus gros, celui de 320 KVA, nous lâche à son tour*». La poisse ne s'arrête pas là car «*pendant ce temps l'équipe technique de Ouagadougou a fini de réparer le premier groupe et l'a ramené le 28 mars pour l'installer et le mettre en marche*». Il est effectivement démarré et permet de reprendre la ville de Kantchari. Malheureusement, sitôt en fonction, le groupe agonise à nouveau. «*Le 30 mars*», indique le DRCE, «*on a encore démonté ce groupe, plus les deux autres*

pour les envoyer à Ouagadougou pour réparation». Ne reste donc qu'un seul groupe en fonction sur les quatre. En l'occurrence un groupe de 190 KVA. La Tapoa est plongé dans le noir et la Sonabel non plus ne dort pas : «*entre temps, nous avons fait venir un autre groupe de Ouagadougou pour venir renforcer le seul groupe qui restait*». Nouveau coup du diable, ce groupe qui fonctionnait avant son acheminement, refuse de démarrer à Diapaga : «*il fallait lui aussi le réparer*». Sur place à Diapaga, le dimanche 13 avril, nous trouvons effectivement une équipe de techniciens en grande concentration sur deux groupes. Cette même soirée, deux groupes sont mis en marche et sauf la survenue de la première pluie sur cette partie de la ville de Diapaga, le troisième groupe devait également vrombir. Conclusion du DR Yarohoubalé, «*voici, ce qui nous a conduit à ce déficit criard et conjoncturel de la fourniture d'électricité. Il s'agit de panne et non de délestage*». La solution réside dans la diligence pour la réparation des groupes et la Sonabel s'y attelle. ▀

Échos
du Sahel

Mensuel d'informations locales,
d'Intégration et de Développement

+226 40 77 77 18

+226 70 33 24 16

+226 78 83 80 53

+226 76 42 65 10

BP. 145 Fada N'Gourma
Burkina Faso

Email : mbolouvi@yahoo.fr

Récépissé n°2011-044/CAO/TGI-F/PF

N°ISSN : 0796-8868

Directeur de publication

Guy-Michel BOLOUVI

Conseil de la rédaction

Justin LOMPO, NABA Yentema

Rédaction

Apollinaire Salembéré, Seghda Cyrille, Guy-Michel Bolouvi, Japhet Benyidoba, Philibert Yentangou Kawe Jos, Issaka Hervé Combaré.

Conception graphique et Mise en page

Les Echos du Sahel

Concours d'excellence à l'école primaire

Un véritable clin d'œil à l'inefficacité et à la fraude

Le concours d'excellence à l'école primaire émane certainement d'une idée pieuse. Il a pourtant vite créé une émulation autre qu'intellectuelle. Il a fait naître des chasseurs de prime qui, si on n'y prend garde, vont aussi vite déoyer la valeur pédagogique du prix d'excellence.

Dans quelques jours, certainement, le concours d'excellence CM1 sera encore lancé dans les régions. Ainsi, du mois de juillet à celui d'octobre, non seulement les meilleurs élèves du CM1 seront primés mais, aussi, ceux ayant excellé à l'examen du certificat d'études primaires. Chaque entité administrative prime, à sa manière, ses excellents élèves et enseignants méritants, ce qui est, à priori, une bonne pratique à encourager. Seulement, si l'on pouvait aller au-delà de ces cérémonies d'excellence dispendieuses qui engloutissent de fortes sommes d'argent chaque année en créant et en construisant des lycées «d'excellence» où l'internat public sera ressuscité au pays des hommes intègres, les Burkinabé les plus heureux seront les élèves issus des milieux défavorisés et surtout les filles élèves dont la vulnérabilité est évidente. En effet, contraintes parfois à l'abandon des études à cause de la pauvreté de leurs parents et de l'éloignement des établissements secondaires, ces filles, une fois en ville, même dormant chez un tuteur, sont confrontées à la cherté de la vie et aux dures exigences du paiement au comptant car, la moindre serviette hygiénique ou même la toute petite boule de savon a un coût qui dépasse leur pouvoir d'achat...

Que dire alors du terrible harcèlement sexuel subit au quotidien par ces filles innocentes dans les rues de nos villes ; harcèlement conduisant aux viols et aux grossesses non désirées qui détruisent des vies entières. Il est vrai que les meilleures prix pour les meilleurs élèves sont des bicyclettes neuves, engins de très

grande valeur pour un enfant de la campagne burkinabé dont les parents vivent parfois avec moins d'un dollar US par jour. Mais, que vaut un vélo par rapport aux bonnes études en totale sécurité à l'internat d'antan, loin des affres de la faim et du harcèlement sexuel ? Les Burkinabé d'aujourd'hui devraient y réfléchir et surtout ceux qui sont de nos jours des cadres de ce pays grâce à l'internat et aux bourses données tout d'abord par le colonisateur et, ensuite par la République de Haute Volta des années 1960-70 voire 1980.

Un élève du lycée Diaba Lompo racontait la dernière fois la souffrance d'une jeune fille de la classe de 1ère qui sommeillait chaque matin en classe après avoir parcouru une vingtaine de km le ventre creux pour rejoindre le lycée. Cette souffrance silencieuse et indicible aurait pu être évitée si l'internat existait de nos jours.

Quant aux enseignants méritants, les meilleurs prix qui leur sont servis actuellement sont des motocyclettes d'une certaine valeur. La concurrence entre les enseignants dans ce domaine est bien loin d'être saine et ressemble bien plus à un certain match de nos braves étalons contre l'équipe algérienne lors des éliminatoires du mondial 2014, terrible opposition footballistique jouée à Blida en Algérie où tous les mauvais coups étaient permis par l'arbitre à l'équipe algérienne y compris la transformation de la poitrine de chaque joueur burkinabé en ballon de football. Certes la comparaison est trop forte mais vraisemblable dans la mesure où de nombreuses écoles privées et parfois même publiques, surtout celles d'obédience catholique ou



protestante ou simplement laïque, proposent des redoublements quelques fois massifs aux premières divisions de chaque cours tout en sachant bien que le redoublement ordinaire n'est pas permis actuellement qu'à la deuxième division, à hauteur de 10% au maximum de l'effectif de la classe. Nul doute que ces propositions abusives de redoublement sont chaque année rejetées par les autorités pédagogiques et administratives des circonscriptions d'éducation de base (CEB). Malheureusement, impunité et esprit de fraude obligent, les assoiffés de renommée et de prix d'excellence n'hésitent pas une seconde à faire redoubler illégalement ces élèves. Pire, ils franchissent le Rubicon et se renient eux-mêmes en faisant redoubler parfois des élèves qu'ils ont proposés clairement au passage en classe supérieure. Peut-être que pour certaines écoles catholiques, c'est sans doute l'esprit de la lettre circulaire n°2011-051/

SNEC/FBY du 9/5/2011 du secrétaire national de l'époque, le frère Bonaventure Yougbaré, qui y trouve une application biaisée en dépit des accords conclus avec le MENA. Assurément, excellence et élitisme sont dangereusement confondus ! C'est ainsi au prix machiavélique de l'acceptation de l'illégalité et du reniement de soi-même et d'un travail sous pression excessive de l'enseignant que certaines écoles ont bâti leur renommée, laquelle attire malheureusement de nombreux parents d'élèves dont les enfants passent souvent en vain le test de recrutement dans les classes autres que le cours préparatoire 1ère année pour l'entrée dans ces écoles de «renom» : on y recrute les meilleurs élèves et on ne laisse passer aussi que les meilleurs afin de s'assurer de l'obtention de résultats excellents devant alimenter la renommée et permettre de cueillir aussi les meilleurs prix des cérémonies d'excellence. Toutes ces acrobaties perfides dignes du dieu Hermès qui est celui des voleurs, entre autres, dans la mythologie grecque se font au détriment des écoles publiques qui ont l'obligation de respecter le règlement en matière de redoublement et, celle aussi de recruter tout enfant ou tout élève venant d'autres écoles et en âge d'être scolarisé ; y compris ceux qui sont rejettés par les assoiffés de la renommée et les chasseurs de prix d'excellence. Comme on peut bien le constater, les uns ressemblent fort bien à nos braves étalons fair-play et respectueux des règles du football dans ses moindres détails et, les autres à l'équipe algérienne dont l'arbitre du match était le 12ème joueur ayant délibérément permis à son équipe de guerroyer contre celles des étalons contraints paradoxalement au strict respect des règles du football par cet ennemi déguisé de l'équipe burkinabé, c'est-à-dire l'arbitre. L'excellence à l'école primaire au pays des hommes intègres est à repenser entièrement. Comme pour soutenir nos propos, une correspondance «chaude», pour emprunter l'expression des habitants de la belle ville hospitalière de Koupela, portant le n°0191/MENA/SG/DECEB, datée du 21 mars 2014 et signée du secrétaire général du MENA, suspend l'organisation du concours d'excellence CM1 à cause des difficultés qui entachent même la crédibilité des résultats. Il reste tout simplement à savoir quelles sont ces difficultés. ▲

Jean Elie Ilboudo/C.P.I

Une CEB mal logée



Sans être sous paille, la CEB 3 de Fada, ne garantit pas pour autant la sécurité à ses occupants. Son toit ou ce qui en tient lieu est un modèle réussi d'une épée de Damoclès. Quant aux murs et quand bien même Dieu nous garde de secousses sismiques, ils sont loin d'être rassurant. Et, il ne s'agit là que des dangers visibles pour ceux qui y travaillent. Et on dira que les gens ne sont pas contents.

Prestation de serment des agents de la police municipale

Par Japhet Benyidoba

24 agents de la police municipale de Fada prêtent serment

«C'est un engagement et non une simple formalité»

«Je jure et promet de bien et fidèlement remplir mes fonctions et d'observer, en tout, les devoirs qu'elles m'imposent». Vendredi 14 février 2014, le Tribunal de grande instance de Fada a reçu, à sa barre, 24 agents de la police municipale de Fada pour une audience solennelle de prestation de serment. Pour cette cérémonie de régularisation de leur situation, les policiers ont sorti le costume des grands jours pour lever la main droite et prendre un engagement solennel devant le tribunal, la population et ... devant Dieu.

«Le tribunal donne acte au greffier en chef de la lecture du décret portant organisation des emplois spécifiques de la police municipale et des différents arrêtés portant titularisation d'agents de la police municipale de la commune de Fada N'Gourma ; don-

ne acte également au ministère public de ses réquisitions, reçoit la prestation de serment des différents prestataires, les renvoie à l'exercice de leurs fonctions et dit que, de tout, il sera dressé procès verbal pour y être référé en cas de besoin». Ainsi s'est prononcé le juge Zouré Issouf régularisant la situation des agents de la police municipale de Fada, au terme d'une audience solennelle de près d'une heure qui a commencé par l'appel des 24 prestataires de serment. «La liste étant complète et tout le monde répondant présent, d'une part et, d'autre part, le ministère public n'ayant pas d'observation ni de réquisition préalables», le président de séance le juge Zouré Issouf a donné la parole au greffier en chef, Me Honoré Ramdé, pour la lecture des différents textes régissant le corps de la police municipale et la carrière des prestataires de serment. Décret du 31 décembre 2012, portant organisation des emplois spécifiques de la police municipale ; arrêté du 12 septembre 2005, portant titularisation d'agents de la police municipale de Fada N'Gourma ; arrêté du 19 juin 2013, portant titularisation de 12 agents permanents de la police municipale ; arrêté du 31 octobre 2001, portant titularisation des agents de la police municipale de Fada N'Gourma. A l'issue de la lecture des textes, Somda Bessoakeyere, substitut du procureur, représentant le ministère public, a rappelé aux intéressés la formule consacrée en la matière. En l'occurrence, l'engagement solennel :

«je jure et promet de bien et fidèlement remplir mes fonctions et d'observer, en tout, les devoirs qu'elles m'imposent». Après quoi, le procureur Somda Bessoakeyere leur a souhaité la bienvenue et encouragé dans les tâches qu'ils accomplissent et auront à accomplir. Et de leur rappeler les missions : «la police municipale est une police de proximité, basée au sein d'une commune, la commune de Fada, chargée de la protection des biens et des personnes. Elle a une mission essentiellement de police administrative, chargée de gérer l'ordre public, la sécurité publique, la salubrité publique, la trans-

quillité publique, les bonnes mœurs (...). Qui dit maintien de l'ordre dit aussi usage de la force, de l'autorité mais, il faut une approche respectée et respectable de l'administré en face de vous». Pour finir le procureur Somda Bessoakeyere les a invité «à faire de votre engagement votre guide tout le temps de vos fonctions et ce, dans l'intérêt de notre belle cité de Yendabili». S'adressant à la cour après cette introduction, le procureur lancera la cérémonie de prestation de serment disant au président de la cour : «Monsieur le président, les éléments devant vous appartiennent à la grande maison de la justice puisque dans le cadre de leur travail, ils sont appelés à relever certaines infractions et font partie de la police judiciaire suivant l'article 14 du code de procédure pénal. Au bénéfice de ces observations et ceux que vous viendrez à relever, monsieur le président, je requiers qu'il vous plaise recevoir le serment de

ces agents de la police municipale ici présents, les renvoyer à l'exercice de leur fonction, leur donner acte de mes réquisitions et dire que, de tout, il sera dressé procès verbal et y recourir en cas de besoin». Pour sa part et, avant de recevoir le serment des policiers, le président de séance, le juge Zouré Issouf a eu ses mots : «le serment que vous allez prêter à la barre du tribunal est prévu à l'article 8 du décret de 2012 régissant la police municipale. C'est un engagement et non une simple formalité, qu'on vient remplir et après, on peut faire ce qu'on veut. C'est un engagement qu'on prend sur et envers soi, c'est une obligation légale, la loi étant la volonté du peuple, vous prenez l'engagement devant le peuple burkinabé, représenté ici par la population de Fada qui est votre limite territoriale. Quelque part aussi, la prestation de serment est d'origine divin et c'est donc devant Dieu que vous vous engagez. Pour vous dire que c'est assez sérieux. Si vous êtes convaincus de souscrire à ce serment, à la lecture et appel de votre nom, vous leverez la main droite et direz, avec conviction, à haute et intelligible voix, "je le jure"». A l'issue de l'audience, le juge Zouré Issouf confiera sur l'importance de la prestation de serment : «la police municipale étant investie de l'autorité de l'Etat, il faut bien s'assurer que la force qu'on leur confère sera utilisée à bon escient. D'où leur serment qui les couvre en donnant un caractère légal aux actes qu'ils posent. En revanche, si le serment est violé, cela donne droit à des poursuites». Toguyeni Issaka,

le commandant de la police municipale de Fada, le premier à prêter serment, en est bien conscient et déclare : «c'est un engagement pour nous même et envers la population. C'est un acte qui nous crédibilise et nous interpelle surtout pour bien servir en se comportant bien. J'attends un don de soi encore plus grand des agents de la police municipale». Ce même jour, la police municipale a restitué, à leurs propriétaires, un vélo et une motocyclette volés et retrouvés par ses soins.

Une seule mais, très regrettable et incompréhensible tâche a terni le beau tableau de cette matinée de prestation de serment des policiers municipaux. En l'occurrence, l'absence envahissante, parce que très remarquée, de représentant du conseil municipal et d'agents de la mairie. Ceux-là même qui devaient être aux premières loges pour accompagner, encourager, sou-

tenir et féliciter les prestataires ayant brillé par leur absence, comment mentionner le vide de tout autre représentant des forces de l'ordre et de sécurité, police nationale, gendarmerie, agents de sécurité pénitentiaire ? Sans conteste, l'événement a cruellement manqué d'accompagnement et de support médiatique, comme si la consigne avait été d'en faire un non événement. Les prestataires étaient plus nombreux dans la salle que le public venu d'ailleurs pour d'autres audiences. La bonne humeur a heureusement fait honte au projet de prestation de serment monté en catimini et, la cérémonie a fait date. *Les Echos du Sahel* décerne un double carton rouge au service de communication de la commune pour le ratage médiatique et, aux élus et agents de la mairie pour un manque de solidarité envers la police municipale, le jour de son baptême.¶



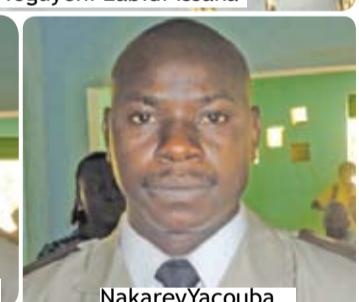
Le commandant Toguyeni Labidi Issaka



Nassouri Abdoulaye



Ouédraogo W. Souleymane



Nakarey Yacouba



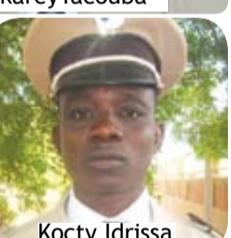
Bassolé François de Salle



Beogo Issa



Lompo Nestor



Kocty Idrissa



Zougnoma Issa



Thiombiano Oumarou



Tankoano Téné



Thiombiano Djibril



Thiombiano Marcel

Thiombiano Bapougouni

Nassouri Inoussa



Kondia Nakoari



Combaray Rachide



Koadima Aristide



Ouango Ida Kayaba

Les policiers avaient sorti la toilette des grands jours